RAPPORT D'ACTIVITE 2019 ADSEA 01

Association De Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte 01
526 rue Paul Verlaine – 01960 PERONNAS
www.sauvegarde01.fr

FAITS MARQUANTS EN 2019

- Poursuite de la mission prévention de la radicalisation
- Implantation de la prévention spécialisée sur le territoire de la communauté de communes de Bugey Sud.
- Création du service PAEJ et conventionnement avec l'état dans le cadre de moyens supplémentaires via la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.
- Obtention de trois marchés supplémentaires pour la gestion de 3 ASLH par la Mairie de Saint-Denis-en-Bugey et la Communauté d'Agglomération de Bourg en Bresse.
- Transformation des places de CAO en places HUDA
- Arrêt des missions ASL (Accompagnement Social lié au Logement) et AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement)

SERVICES DE PREVENTION

LA PREVENTION SPECIALISEE

La prévention spécialisée s'adresse à un public plus jeune, rencontrant des problématiques ou des difficultés variées : des difficultés scolaires ou d'orientation, des difficultés d'ordre social (travail, logement, justice) ou familial, des problématiques de santé… La jeunesse s'adresse aux éducateurs de prévention spécialisée, ces derniers étant repérés comme une ressource fiable au sein de leur quartier d'habitation. Le nombre de jeunes accompagnés est en hausse, notamment pour ce qui concerne la part de mineurs, via une étroite collaboration avec les établissements scolaires. Les principales problématiques travaillées encore cette année 2018 ont été la scolarité et la formation.

Principales problématiques abordées en accompagnement individuel	
Ecoute, soutien	24,7%
Formation/Scolarité	24,4%
Emploi	15,2%
Accès aux droits	14,2%
Famille	13,2%
Justice	5%
Logement	3,8%

Année	Evolution du nombre de jeunes accompagnés										
	Hommes					**Femmes**					
	Bassin Sud	Bassin Bourg/ Péronnas	Bassin Oyonnax	Bassin Pays de Gex	**Total**	Bassin Sud	Bassin Bourg/ Péronnas	Bassin Oyonnax	Bassin Pays de Gex	**Total**	
2017	193	244	355	144	**936**	71	73	158	52	**354**	**1190**
2018	207	249	384	108	**948**	77	87	179	53	**396**	**1344**
2019	213	253	393	113	**972**	77	93	171	57	**398**	**1370**

BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE / PERONNAS

Lors de cette année 2019, nous avons recentré notre travail autour de l'aller-vers. En effet, malgré la très bonne identification du service de prévention spécialisée sur la majorité des secteurs d'intervention, il nous a semblé pertinent de revenir à l'essence même de l'existence de la prévention spécialisée en allant à la rencontre de public en voie de marginalisation. De plus, la société évolue et notre public rencontre de nouvelles difficultés, il est alors primordial de comprendre le système dans lequel vit cette tranche de la population.

Pour ce faire, il a fallu maintenir des réponses adéquates aux demandes individuelles et collectives, tout en organisant un travail d'aller vers permettant de faire émerger de nouvelles rencontres et nouvelles analyses tout en concevant un partenariat très étroit avec l'ensemble des partenaires et acteurs jeunesses.

En 2019, la réorganisation de l'équipe du Bassin en deux secteurs d'intervention a facilité l'émergence d'actions partenariales très efficaces et a fluidifié les échanges pour une meilleure prise en compte des jeunes.

BASSIN SUD

Cette année fut marquée par des grands changements dans les pratiques de la prévention spécialisée sur le secteur. Le travail de bassin débuté l'année précédente a commencé à porter ses fruits.

Une présence accrue dans la rue au contact des jeunes nous a permis de renouveler notre offre de service envers la jeunesse du territoire en diversifiant les lieux (plus uniquement centré sur le quartier du Trêve ou des Folliets) et de répondre aux inquiétudes des jeunes, des habitants et des élus de façon plus juste et ciblée (présence à l'Espace Aquatique Lilô cet été, passage aux Echets,…).

Un regard plus accentué sur les plus jeunes avec une collaboration avec les deux centres sociaux du secteur (Artémis et Cesam) nous a permis de mener des actions collectives originales et de penser l'action du service. Le travail avec le collège est encore à construire mais les liens avec les établissements sont déjà mis en place sur les situations individuelles.

Une attention particulière aux parcours des jeunes filles issues des quartiers a été mise en avant afin de répondre à ce public qui avait jusque-là tendance à nous échapper à l'entrée dans l'adolescence. Il nous a fallu inventer d'autres manières de communiquer (notamment par la messagerie partagée WhatsApp) pour organiser un réseau de jeunes filles que nous pouvons désormais accompagner.

Enfin, ces changements de pratique et les perspectives incertaines du service pour l'année 2020 ont amené des changements de personnel puisque deux des trois éducateurs ont quitté notre association. Ainsi depuis septembre, deux jeunes professionnels ont investi le territoire créant une dynamique nouvelle auprès des jeunes.

Cette année aura été marquée par les enjeux sur l'avenir de la prévention spécialisée dans notre département. L'équipe d'Ambérieu-en-Bugey en soutien de sa direction s'est concentrée uniquement sur sa mission afin d'être au plus proche du terrain et des personnes à accompagner.

Cette année était la première année de fonctionnement pour le binôme d'éducateurs en prévention spécialisée sur le territoire d'Ambérieu-en-Bugey. Un temps d'implantation a été nécessaire au nouvel éducateur du service. Un binôme éducatif se construit dans le temps, au fil des expériences et des liens créés avec le public (jeunes, parents) et les partenaires.

Enfin, cette année aura été marquée par un contexte social en souffrance (mouvement des gilets jaunes, grèves sur les retraites…) qui n'est pas sans conséquence sur les jeunes les plus en difficulté que nous suivons.

Suite à plusieurs constats et diagnostics effectués par la Sauvegarde 01 et les différents partenaires locaux, un poste d'éducatrice de prévention spécialisée a été créé courant 2019 sur la communauté du Bugey Sud, avec une priorité mise sur le quartier politique de la ville de Belley. Ce poste a été pourvu dès le mois d'octobre par le déploiement d'une éducatrice spécialisée ayant déjà de l'expérience au sein de notre service sur d'autres secteurs.

BASSIN PAYS DE GEX

Durant l'année 2019, le service de prévention spécialisée et l'équipe du bassin du Pays de Gex ont connu des changements structurels. En effet, un nouveau directeur a pris ses fonctions en janvier 2019, un nouveau coordinateur a débuté en avril 2019 sur le bassin Est et l'équipe composée de trois éducateurs a accueilli une nouvelle éducatrice sur le secteur de Gex suite à un départ. De plus, depuis l'automne 2019, un adulte relais ayant pour mission d'être médiateur sur les quartiers politique de la ville travaille en étroite collaboration avec le service de prévention spécialisée.

Durant cette année 2019, l'accent a été mis autour du « aller-vers », du travail de rue ou présence sociale. En effet, suite à une année 2018 où différents supports ont été mis en exergue pour rencontrer le public, nous souhaitions affiner notre analyse du territoire qui est en perpétuelle évolution et rencontrer le public qui n'a pas accès aux dispositifs déjà proposés.

La difficulté du territoire du Pays de Gex pour trouver des professionnels s'engageant dans la durée a une nouvelle fois contraint notre service à un turn-over. En effet, l'éducatrice référente de Gex a quitté le poste au mois de mai puis un remplacement court a été effectué sur la période estivale. Depuis l'automne, une nouvelle professionnelle est en poste et poursuit sa phase d'intégration.

BASSIN D'OYONNAX

Lors de cette année 2019, sur tout le bassin Est nous avons recentré notre travail autour de l'aller-vers. En effet, malgré la très bonne identification du service de prévention spécialisée sur la majorité des secteurs d'intervention d'Oyonnax, Bellignat, Arbent, ex SIVU Nantua – Montréal-la Cluse, il nous semble pertinent de revenir à l'essence même de l'existence de la prévention spécialisée en allant à la rencontre de public en voie de marginalisation. De plus, la société évolue et notre public rencontre de nouvelles difficultés, il est alors primordial de comprendre le système dans lequel cette tranche de la population vit.

Pour ce faire, il a fallu maintenir des réponses adéquates aux demandes individuelles et collectives, tout en organisant un travail d'aller vers permettant de faire émerger de nouvelles rencontres et nouvelles analyses.

LE POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES (PAEJ)

PAEJ CHOCOLAT CHAUD

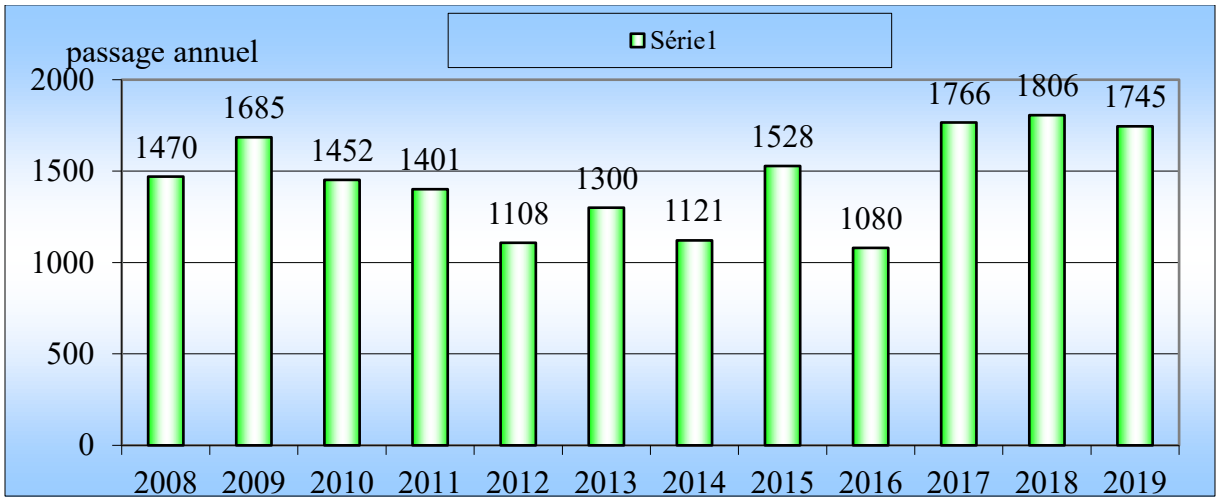

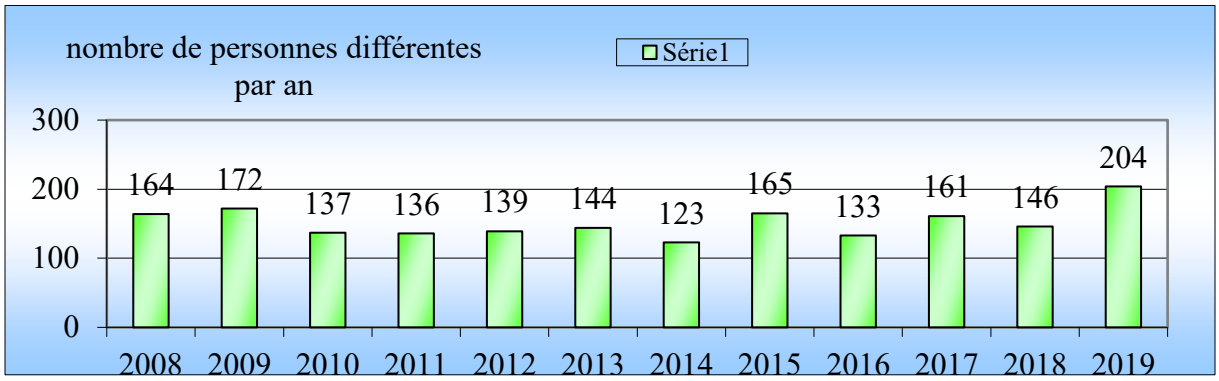

Cette année, le PAEJ totalise 1745 passages. La fréquentation annuelle a augmenté par rapport à 2018 et le nombre de personnes différentes ayant fréquenté le lieu a également augmenté. Nous avons accueilli 204 personnes différentes (146 en 2018). Le public a utilisé le lieu d'accueil de façon plus régulière et plus intensive. L'ensemble de l'année a été dense, avec une plus forte fréquentation du lieu au 4ème semestre. Les permanences ont été remplies, avec une occupation quasiment en continu dès 9h et jusqu'à 12h. Le rayonnement du PAEJ nous donne à penser sa place au niveau départemental. Le PAEJ 01 plus connu sous le nom de « Chocolat chaud » entre dans une nouvelle ère. Jusqu'à présent, il fonctionnait avec des personnels de la Prévention Spécialisée. Aujourd'hui, il devient un service indépendant ; la Prévention Spécialisée devenant un partenaire prescripteur. 2019 a été une année de transition et de développement pour le PAEJ 01, l'équipe encadrante s'est renouvelée sur le dernier trimestre de l'année.

LA PREVENTION DE LA RADICALISATION

3 CHAMPS D'ACTION EN 2019 :

A) Accompagnement des acteurs

A1 Animation de groupes ressource, inter institutions sur chaque territoire en politique de la ville. Ces rencontres régulières permettent d'entretenir une vigilance sur la thématique et facilitent les passages de relais pour les situations fragiles.

A2 soutien aux professionnels confrontés à des situations pouvant relever d'un processus de radicalisation. Analyse de la situation, apport d'éléments de compréhension, mise en perspective du fait religieux, préconisations sur les suites à donner.

B) Référent de parcours

Action nouvelle en 2018, mise en place avec les services la préfecture, afin d'accompagner au mieux des personnes mineures ou majeures pour lesquelles le risque de rupture est avéré. Travail avec les acteurs sur les postures professionnelles, mise en réseau d'acteurs potentiels, constitution d'un maillage éducatif et social autour de la situation.

C) Formation des professionnels et bénévoles

Nous avons construit des actions de formation sensibilisation adaptées aux questionnements des structures demandeuses. Nous les avons conduites en prenant soin de mutualiser et de faire circuler les bonnes pratiques tirées de l'expérience des participants.

Après avoir mis la focale sur les professionnels de l'éducatif et du social, ce sont les champs de l'animation, du sport et de l'entreprise qui nous sollicitent.

35 rencontres avec des professionnels	82 professionnels
78 réunions	486 professionnels
	Ne s'additionnent pas exactement car existent des doubles comptes
121 sollicitations pour des situations individuelles	Pour 38 situations différentes
Thématiques	
Conduites d'action	12
Travail sur la posture	33
Aide à l'évaluation	24
Travail sur l'accompagnement	21
Mise en réseau	29
Travail d'élaboration & recherche sur les pratiques	27

L'année 2019 a mis en lumière un fort besoin de soutien des acteurs de terrain sur la problématique : les sollicitations ont été nombreuses et en provenance d'horizons professionnels divers. En effet, les acteurs s'interrogent sur le parcours ou le comportement de certaines personnes, souvent en fragilité, et qui semblent attirées par des discours extrémistes. La question du repli communautaire est également souvent abordée.

Quelques chiffres

35 rencontres avec des professionnels (mobilisant 82 professionnels)
78 réunions partenariales (mobilisant 486 professionnels)
121 sollicitations pour des situations individuelles
4 Groupes Ressource sur chacun des 6 territoires

Champs d'action

- Consolidation du maillage partenarial, notamment autour des Groupes Ressource : rencontres régulières, mises en réseau, échanges sur les pratiques, maintien de la vigilance quant au risque de radicalisation, apports d'éléments d'actualité et théoriques sur la problématique.
- Soutien aux acteurs de terrain : disponibilité et réactivité sur des situations identifiées et pouvant relever d'un processus de radicalisation : analyse, apport d'éléments de compréhension, coordination des actions, préconisations sur les suites à donner.
- Référent de parcours : mandats de la Cellule de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles (CPRAF) gérée par le Bureau de la Sécurité Intérieure de la Préfecture, avec laquelle un protocole d'action a été élaboré. Accompagnement renforcé de personnes pour lesquelles le risque de rupture est avéré : mise en réseau et coordination des actions, intervention et prise en charge directe des publics quand nécessaire par le dispositif de Prévention de la Radicalisation, liens avec les services sécuritaires.

Conclusion

Les diverses sollicitations des professionnels et les interventions du dispositif portent sur la problématique de la radicalisation, mais également sur celles de la laïcité, du vivre ensemble, des valeurs de la République, du communautarisme, du rigorisme religieux. Ainsi, il est peu question de radicalisation violente, mais le maintien de la veille est de mise, tous les sujets de préoccupation précités pouvant en être une porte d'entrée, surtout en ce qui concerne les publics fragiles et en situation de rupture, proies faciles pour d'éventuels recruteurs.

Perspectives

- Consolidation du maillage et du partenariat.
- Proposition d'actions de sensibilisation sur la radicalisation, le communautarisme et la laïcité.
- Maintien de la vigilance sur les risques de basculement.
- Partenariat renforcé avec les services de l'Etat (CPRAF).
- Réflexion et actions sur la question du repli communautaire.
- Disponibilité et réactivité auprès des acteurs de terrain autour de situations individuelles et collectives problématiques et/ou préoccupantes, en ayant une vigilance accrue auprès des jeunes, et donc en incluant des actions et réflexions portant sur la protection de l'enfance et le soutien à la parentalité
- Lien avec le SPIP pour les individus sortant de prison et qui ne sont plus sous main de justice (projet de dispositif de Prévention de la récidive).
- Activation des structures de terrain, telles que les chantiers éducatifs, le PAEJ, l'auto-école sociale.

ANIMATION PREVENTION PRIMAIRE

	Bourg-en-Bresse				Péronnas	Jasseron	Certines	St Martin	St Denis
	Le Dévorah	Louis Parant	Le réseau 11 – 16	Fréquentation totale	Le Calypso		Arc en Ciel	Bulles de sourires	Terre de Jeux
Nombre d'heures en 2017	48 182	44 727	10 100	103 009	89 839	14 393			
Nombre d'heures en 2018	53 449	42 579	12 966	108 994	87 439	40 135			
Nombre d'heures en 2019	67 191	46 835	19 972	133 998	55 058*	45 444	9 388*	13 003*	7 456*
Variation 2018-2019	+ 25,71 %	+ 10,00 %	+ 54,03 %	+ 22,94 %		+ 13,23 %			

**de septembre à décembre*

**de janvier à août*

Le réseau 11 – 16 à Bourg

Quatre objectifs pédagogiques ont été mis en avant à travers cette délégation : aider le jeune à devenir citoyen, être ouvert à tous, accéder à la culture et à la science renforcée, prévenir les risques liés aux écrans.

A Saint Denis en Bugey :

L'ADSEA 01 a remporté le marché public en 2019. L'année 2019 a été riche en projets, plaçant ainsi les enfants au cœur des temps périscolaires.

2 Accueils de Loisirs à Bourg en Bresse

L'année 2019 a été marquée par une hausse de 26% des heures / enfants au sein de l'accueil de loisirs **« Le Dévorah »**.

La mobilisation des enfants et des familles est au cœur du projet d'accueil.

Les enfants ont été sensibilisés à plusieurs thématiques :
- l'environnement (en participant à un grand jeu de piste organisé par la ville) ;

- l'accès à la culture pour tous

Au cours de cette année, il a également été important de continuer la valorisation de la parole des enfants, dans l'objectif de répondre à leurs attentes et besoins. Pour cela, des temps d'échanges et de débats animés ont été initiés par les équipes d'animation. Il en est ressorti une vraie volonté de co-construire des projets d'animation avec l'accueil de loisirs « Louis Parant » : stages sportifs, nature et bien d'autres…

La parole des enfants et des parents a été un élément central dans la construction des projets d'animation au sein de l'accueil Louis Parant.

Certines et Saint Martin du Mont :

Depuis septembre 2020, le service « Animation Prévention Primaire » de l'ADSEA01 assure la gestion des accueils de loisirs « **Arc en ciel » et « Bulles de sourire » en lien étroit avec la CA3B**. Un accroissement des journées de participation (les mercredis) a été constaté suite à la réforme des rythmes scolaires. Les équipes d'animation souhaitent placer les enfants au cœur des projets : initiation à et découverte de l'environnement ; actions autour de l'expression ; initiation aux médias.

A Jasseron : un accueil périscolaire et un restaurant scolaire

L'ADSEA 01 a remporté le marché public en 2017. Comme l'année 2018, l''année 2019 a été riche en projets, plaçant ainsi les enfants au cœur des temps périscolaires.

A Belley : un animateur jeune au cœur du quartier Brillat Savarin

Des projets d'animation au sein des quartiers … Des objectifs ambitieux ont été dessinés en partenariat avec la communauté de communes Bugey Sud dans le cadre de la politique de la ville :

- Développer un lien social entre les habitants du quartier et le reste du territoire ;
- Renforcer la coéducation et soutenir la parentalité ;
- Développer la citoyenneté.

De nombreux projets d'animation ont été initiés par et avec les jeunes du quartier, permettant ainsi de les rendre acteurs de leurs projets. L'animateur les accompagne dans une démarche (choix des activités ; projets d'autofinancements) afin de les préparer à leur rôle de citoyen de demain !

SERVICES ADULTES EN DIFFICULTES

LE CHRS ADSEA 01

L'actualité

► Démarrage durant le second semestre 2019, de l'évaluation interne du CHRS. Le travail a consisté à établir un référentiel commun portant sur les différents axes à évaluer. La démarche repose sur un diagnostic partagé (résidents, équipes, direction).

« L'évaluation interne a été l'occasion de prendre le temps de réfléchir collectivement sur notre pratique. Nous sommes pris au quotidien dans une activité incessante où il est parfois difficile de prendre du recul. Notre travail étant centré sur l'humain, nous nous devons de toujours garder à l'esprit le sens de notre accompagnement tout en respectant le cadre réglementaire de notre métier. » R. Bernard, psychologue au CHRS

► Mise en place de projets collectifs et de nouveaux partenariats à destination des résidents sur les deux services du CHRS

► Arrêt de la mission Accompagnement Vers et dans le Logement en mai 2019 (13 ménages accompagnés)

► Ouverture de 3 places supplémentaires à La Canopée permettant d'accueillir en urgence des femmes et des enfants dans le cadre du « Plan Froid »

Répartition des 100 places d'hébergement et taux d'occupation :

	Urgence		Insertion		Total	
	Nb. de places	Taux d'occ.	Nb. de places	Taux d'occ.	Nb. de places	Taux d'occ.
Service Femmes et enfants	18 + 3 p. hivernales	99,68 %	56	83,19 %	74	**87,20 %**
Service Jeunes	14	95,85 %	12	97,40 %	26	**96,23 %**
Total	32 + 3 p. hivernales	97,73 %	68	85,70 %	100	**89,55 %**

Un taux d'occupation en insertion plus faible sur le Service Femmes et enfants :

- Des besoins aléatoires sur les communes où sont situés les logements extérieurs

- Des personnes qui n'acceptent pas toujours de changer de lieu de vie

- Des places en insertion laissées vacantes afin de permettre aux mères d'exercer leur droit d'hébergement sur leurs enfants.

LE SERVICE FEMMES ET ENFANTS :

L'activité :

- 133 femmes accueillies dont 5 enceintes et 61 enfants dont 24 de moins de 3 ans
- Une durée moyenne de séjour de 3 mois en urgence et de 9 mois en insertion
- 21 ménages ont accédé à un logement autonome et 6 à un logement adapté à leur sortie du CHRS

Les violences conjugales :

- En urgence : 42 adultes victimes de violences conjugales soit 45,7 % des femmes accueillies
- En insertion : 14 adultes victimes de violences conjugales soit 27,5 % des femmes accueillies

Les mesures de protection : 10 mesures de protection aux majeurs ; 3 mesures de protection de l'enfance (10 étaient mises en place avant l'entrée en CHRS)

L' ACCUEIL DE JOUR

- **175 passages** pour **92 personnes** accueillies, **39 % d'enfants** accueillis
- L'Accueil de jour a été régulièrement consulté pour la problématique des violences conjugales : conseils, relais d'hébergement, un diagnostic social pour le SIAO et mise en lien avec les professionnels compétents
- L'Accueil de jour, un espace de transition pour :
  - préparer le départ du domicile, se familiariser avec les lieux et rencontrer l'équipe du CHRS,
  - quitter plus facilement et sereinement le CHRS pour l'accès à un logement autonome. En effet des personnes ont besoin de ce temps de transition pour pouvoir partir sereinement,
  - le départ du CHRS suite à une obligation de quitter le territoire français.

Pour les femmes, l'Accueil de jour est un lieu « ressources » pour être écoutées, conseillées, orientées et soutenues. C'est aussi un lieu chaleureux où les personnes peuvent se restaurer, se laver, entretenir leur linge et déposer des bagages.

LE SERVICE JEUNES 18-25 ANS

Activité :

- 103 personnes accueillies dont 1 couple (8 femmes dont 1 femme enceinte, 95 hommes)
- 80 personnes accueillies en urgence et 36 en insertion
- 11 jeunes ont accédé à un logement autonome
- Durée moyenne de séjour : 2,5 mois en urgence et 5 mois en insertion

LA DOMICILIATION

Le service de la domiciliation est agréé pour 10 personnes domiciliées, en file active. Il s'adresse à « *toute femme seule avec ou sans enfants, quelle que soit sa situation administrative.* »

2019 comptabilise 23 domiciliations dont 20 nouvelles.

7 domiciliations ont précédé un accueil du bénéficiaire au CHRS.

4 domiciliations ont fait suite à un départ du CHRS.

Retours d'expériences

- La vie d'un service est jonchée de moments joyeux comme la naissance d'un bébé, baptisé par la maman du prénom des travailleuses sociales qui l'ont accompagnée pendant ses mois de grossesse, mais aussi de moments difficiles où nous sommes confrontés à la violence humaine. L'évolution du public que nous accompagnons en CHRS nous pousse à noter que certains profils peuvent être dans des passages à l'acte violents. Cela génère de l'insécurité dans les équipes. Cette réalité doit être continuellement parlée et évaluée pour que chacun puisse s'adapter et trouver des stratégies de protection. Chaque membre d'une équipe pluridisciplinaire apporte une vision de la solution globale à mettre en place en accord avec la hiérarchie pour permettre de continuer à offrir le meilleur accompagnement aux résident(e)s.

- Nous avons pu constater que les ateliers cuisine organisés par la maîtresse de maison peuvent avoir des effets très positifs sur les résidentes. En effet, ces ateliers s'adressent à des personnes qui n'ont pas ou plus l'envie de cuisiner ou la maîtrise des savoir-faire alimentaires de base. Elles peuvent autant apprendre à équilibrer leurs repas, qu'à cuisiner des recettes, gérer leur budget alimentation. Ainsi, chacune se sent valorisée dans ses compétences.
  Ces ateliers ont un impact à un niveau à la fois individuel et collectif : ils permettent de rompre avec l'isolement et contribuent au développement de bonnes relations au sein du groupe. En effet, partager une recette ou un repas entre personnes d'origines et de cultures différentes, facilite la rencontre et l'échange. C'est un vecteur de lien social.

- Partenariat « dispositif DAHLIR 01 »

  Service Jeunes : La découverte à chaque séance d'une nouvelle pratique sportive est très intéressante. Elle permet à chacun de partir sur une base nouvelle et de découvrir des sports dans lesquels il peut se sentir plus à l'aise. Le travail de partenariat, le cadrage des jeunes pendant les séances et également dans l'analyse des situations sont pertinents. Les jeunes ont bien identifié cette activité et se sont investis régulièrement en participant à plusieurs séances.

  Service Femmes : malgré des réticences, l'impact est très positif : prise de confiance en soi, possibilité de se surprendre concernant ses capacités, prise de conscience du bien-être que procure l'activité physique.
  Le partage de l'activité avec les travailleurs sociaux du CHRS permet de renforcer la relation éducative, "confiance, partage, apprentissage ensemble". Depuis, d'autres personnes se mobilisent davantage.

L'équipe CHRS

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AU LOGEMENT

⇨255 ménages accompagnés
⇨La moyenne départementale annuelle est de 32,3 mesures (identique à celle de 2018)
⇨Une équipe de 4 travailleurs sociaux intervenant respectivement sur 2 MDS

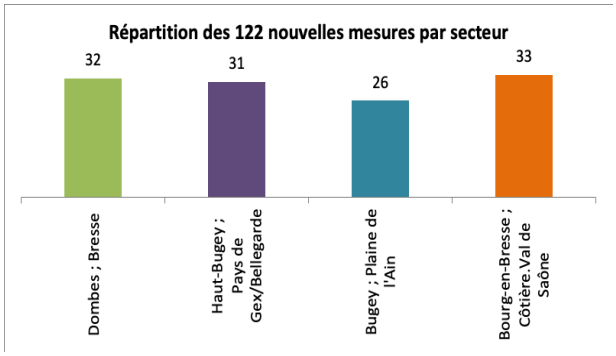

Diminution du nombre de mesures en attente

Le nombre de mesures en attente temporaire a considérablement diminué, passant de 40 en 2018 à 14 en 2019.

Cela représente un délai moyen d'attente d'1 **mois** entre la mise en œuvre de la mesure par la CLT et le démarrage effectif de la mesure (1er rendez-vous) avec le service ASL.

Caractéristiques des ménages (au regard du PDLHPD)

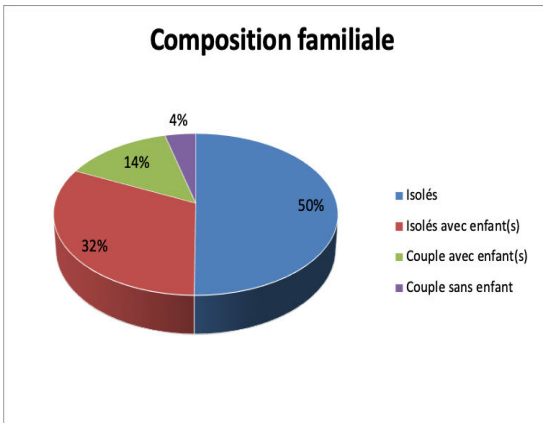

Le nombre de familles monoparentales est croissant et représente 70 % des familles.
Ces constats sont à corréler avec la précarité économique.

Durée des mesures arrêtées

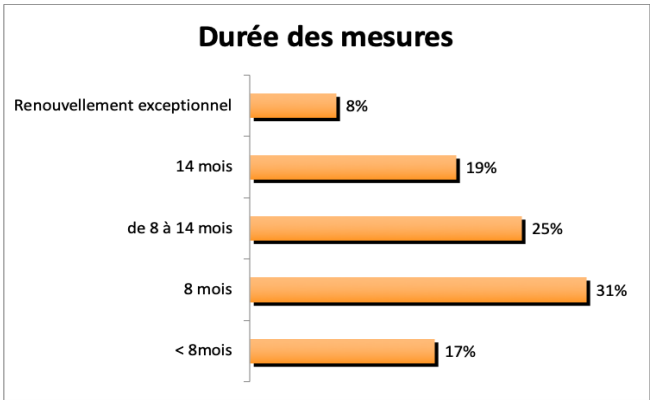

Pour plus de 30 % des bénéficiaires, 8 mois suffisent à redresser la situation sans qu'il y ait nécessité de prolonger l'accompagnement.

Les actions réalisées

Les demandes d'aide financière auprès du FSL

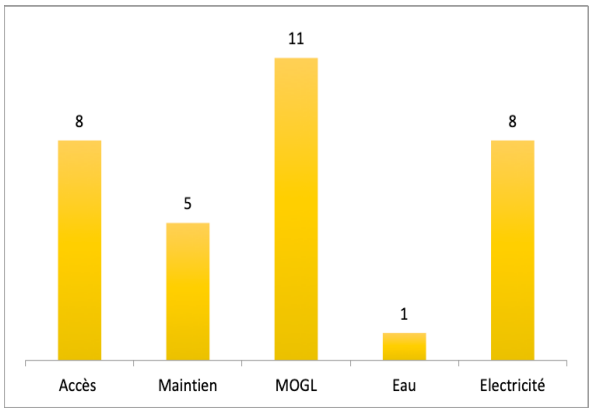

Les dossiers instruits par rapport au logement

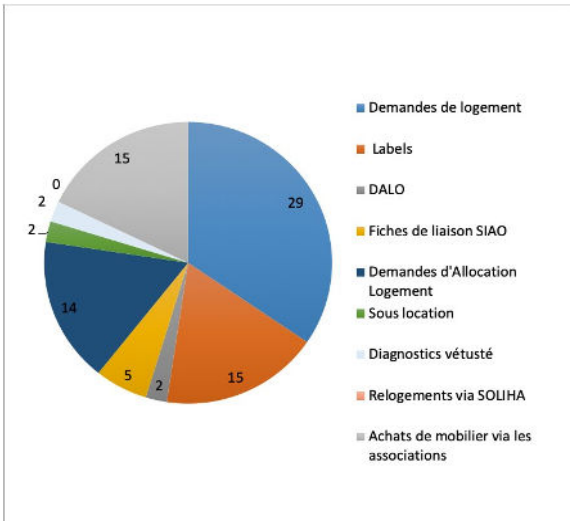

En raison d'un accompagnement spécifique, les démarches menées sont prioritairement axées vers le logement. L'ensemble des dispositifs facilitant l'accès au logement autonome, au logement adapté, à l'hébergement, ou le maintien dans le logement est sollicité.

Les demandes d'aides financières diverses

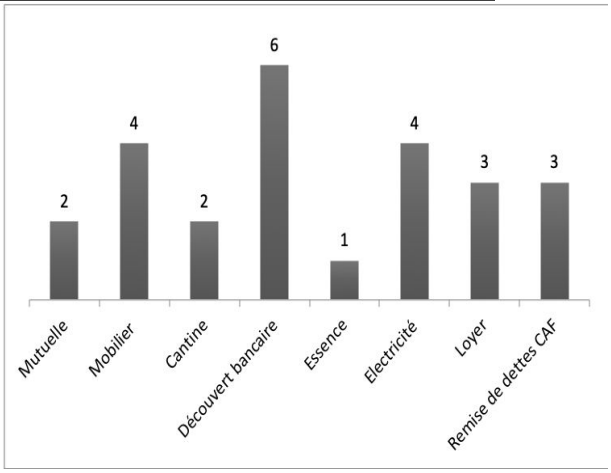

Travailler le poste budgétaire logement implique d'aborder le budget dans sa globalité :

- En augmentant les ressources lorsque cela est possible par l'ouverture de droits
- En diminuant l'ensemble des charges par le biais de remises gracieuses de dettes et de demandes d'aides financières
- En déposant un dossier de surendettement : 12

- 46 demandes d'aides alimentaires
- 10 demandes d'accompagnement et de protection budgétaire
- 6 mesures d'accompagnement et de protection de l'enfance

L' ASL, un outil au service de la protection de l'enfant

Un travail préventif en partenariat étroit avec le service social de secteur est effectué avec une orientation vers la PMI ou vers les différents modes de garde ou autres activités. Les entretiens ayant lieu principalement au domicile des familles, ils permettent un regard régulier au sein du foyer. Si nécessaire, des éléments d'inquiétude font l'objet d'une Information Préoccupante au CD01, voire d'un signalement au Procureur.

SERVICE MIGRANTS ET FAMILLES

CAO et HUDA de Villars-les-Dombes

Mission de l'établissement :

Le CAO de Villars les Dombes accueille des demandeurs d'asile majeurs au Centre d'accueil et d'orientation (agrément pour 70 places en CAO) et accueille des demandeurs d'asile en hébergement d'urgence (20 places du 1er novembre jusqu'au 30 avril).

Depuis le 1er août l'établissement est passé en HUDA (Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile) avec une capacité de 100 places dont 70 pour personnes isolées et 30 en composition familiale.

Objectifs :

Assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement social et administratif des 100 personnes présentes

Une mission sociale et humanitaire

L'établissement vient en aide aux personnes en souffrance sans aucune distinction d'origine, de nationalité, d'idéologie et de religion.
Ce sont des hommes, des femmes, des enfants en situation de précarité, demandeurs d'asile qui bénéficient de domiciliation postale, hébergement, logement provisoire et aide alimentaire, assistance juridique, accompagnement médical.

Une équipe pluridisciplinaire

L'établissement comprend 5 salariés permanents, des stagiaires de manière épisodique et une trentaine de bénévoles réguliers.

Le CAO / HUDA accueille

L'établissement accueille des personnes demandeuses d'asile arrivant de Paris, pour les informer, les aider dans le suivi de leurs démarches de demande d'asile et d'ouverture de droits, ainsi qu'aux niveaux sanitaire et social.

En 2019, le nombre de résidents accompagnés en CAO / HUDA a été :
- de 115 personnes en CAO (de janvier à juillet)
-de 73 personnes en HUDA (d'août à décembre) en plus des personnes passées de CAO à HUDA.

Durée moyenne de séjour à fin décembre : 8,1 mois de présence

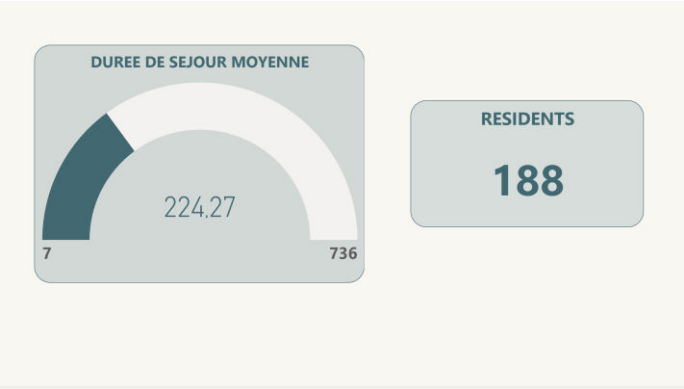

La personne restée le moins de temps au centre, a été accompagnée durant 7 jours et 736 jours pour la plus ancienne.
La durée moyenne de séjour en 2019 est de 224,27 jours soit 7,5 mois.

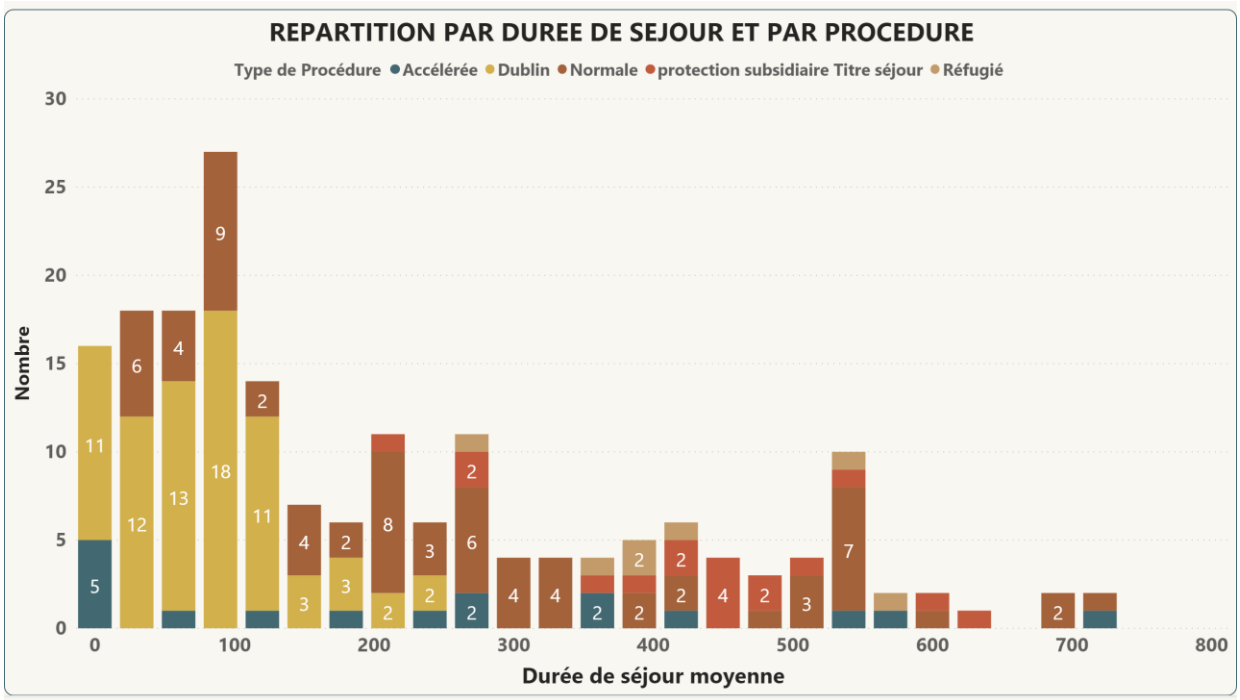

Répartition procédures :

Le nombre de personnes par procédure en 2019 a été de 96 personnes (procédure Dublin), 81 personnes (procédure normale), 6 personnes (procédure accélérée).

BPI (Bénéficiaire de la Protection Internationale) : 26 personnes ont obtenu des papiers

- Protection subsidiaire, titre de séjour : 18 personnes
- Statut de réfugié : 8 personnes

38 résidents ont changé de procédure en 2019 :

- 4 résidents ont obtenu le statut de réfugié
- 12 résidents ont obtenu le statut de protection subsidiaire
- 19 résidents sont passés de procédure Dublin à procédure normale
- 3 résidents sont passés de procédure Dublin à procédure accélérée

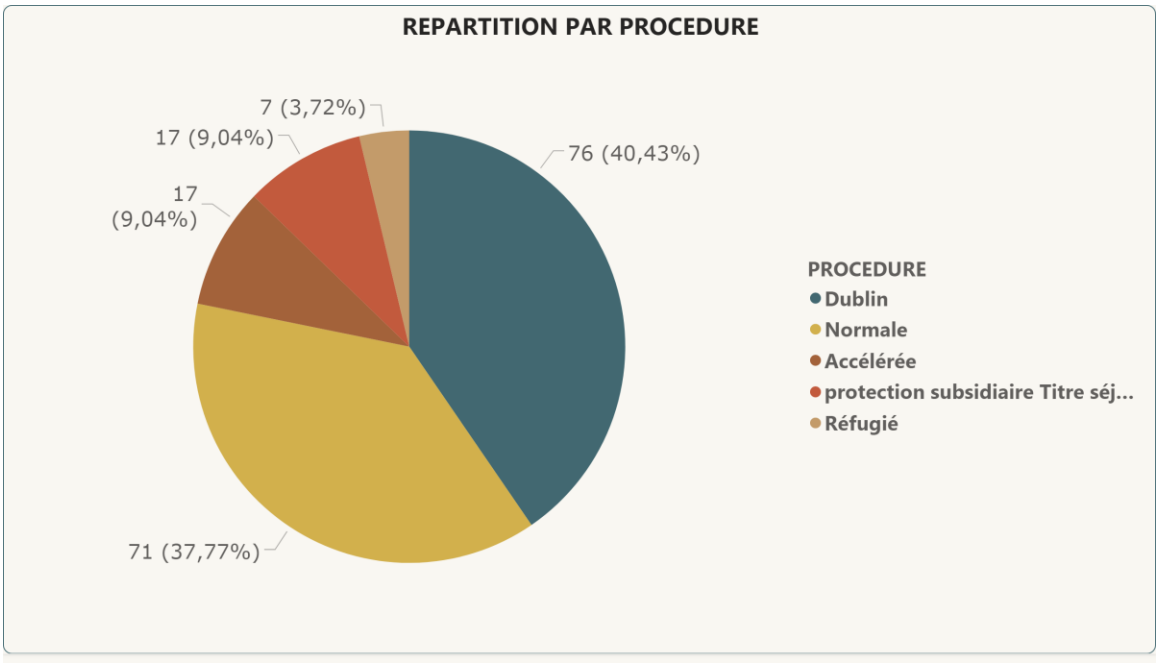

Répartition hommes / femmes / enfants :

Le centre a accueilli majoritairement des hommes (141), 14 femmes et 33 enfants.

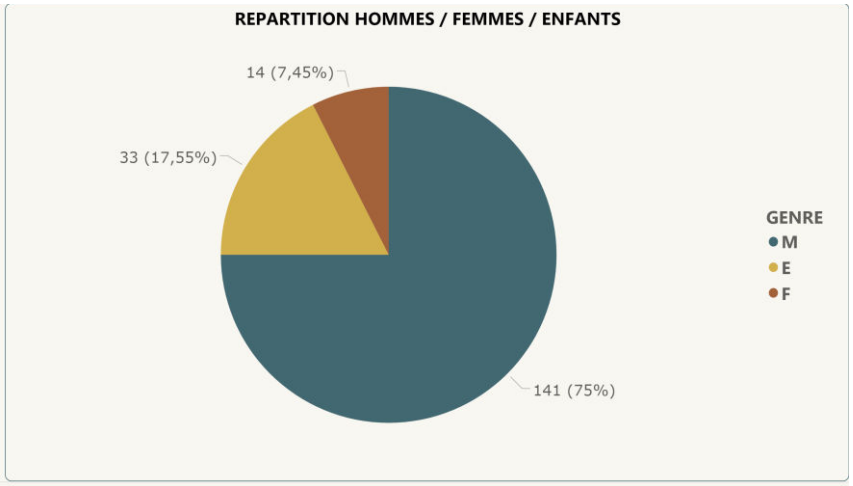

Enfants scolarisés en 2019 : 22 sur 33 accueillis soit 66,7 %

- En maternelle : 2 enfants soit 9%
- En élémentaire : 7 enfants soit 31,8 %
- Au collège : 11 enfants soit 50 %
- Au lycée : 2 enfants soit 9 %

Non scolarisés : 9 enfants avaient moins de 3 ans et 2 de plus de 17 ans n'étaient pas scolarisés mais en lien avec la mission locale

Répartition par âge :

La moyenne d'âge des personnes accueillies est basse :
70,2 % des personnes ont moins de 25 ans
52,7 % ont entre 18 et 25 ans
63,9 % ont entre 18 et 30 ans
18,6 % ont + de 30 ans

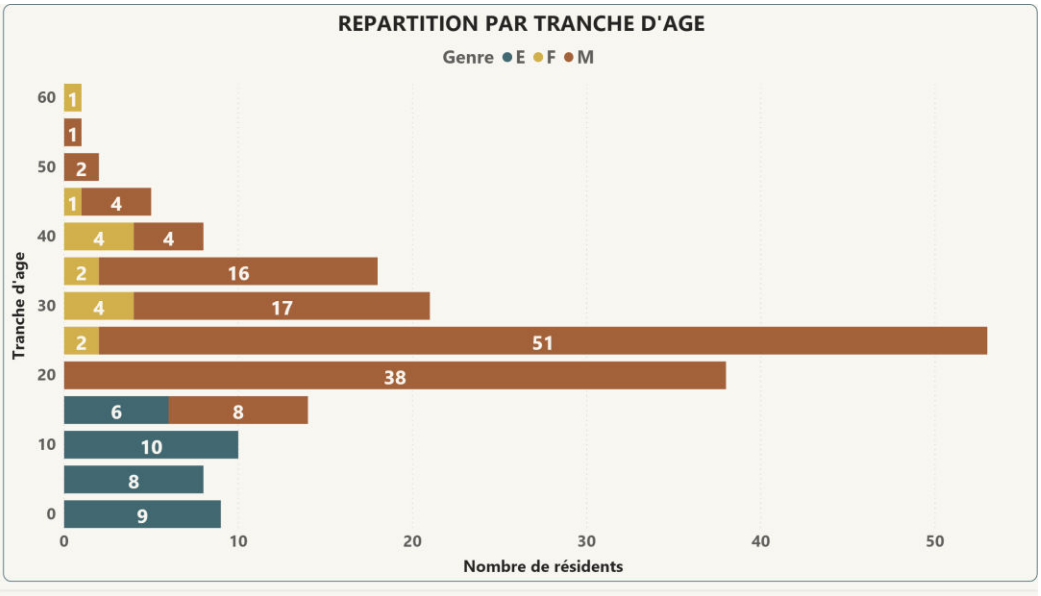

Répartition par nationalité :

18 nationalités ont été représentées au centre en 2019, et 23 depuis l'ouverture du centre.

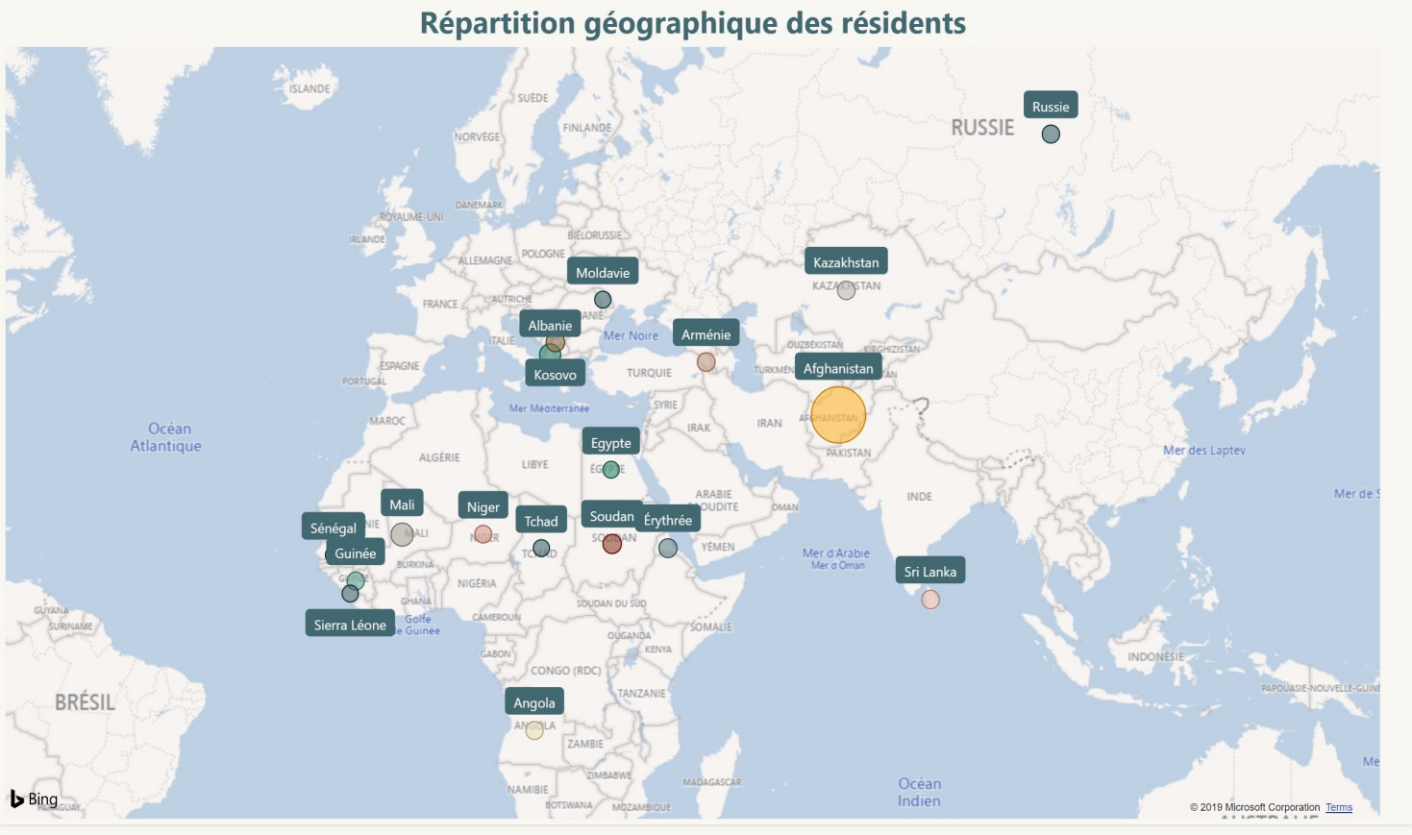

En 2019, le centre a majoritairement accueilli des Afghans pour 54,3 %, viennent ensuite en deuxième position les Maliens pour 9% et les Albanais pour 7,5 %.

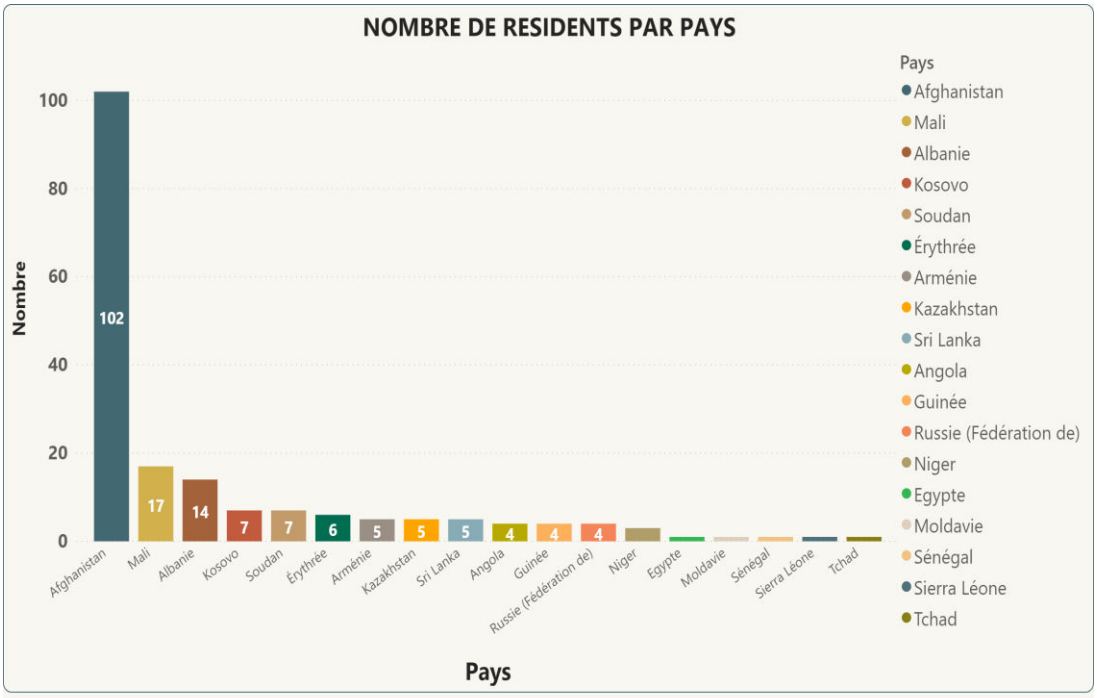

Activités du centre :

L'Intégration dans l'environnement :

Depuis l'ouverture du centre, nous avons travaillé sur plusieurs domaines en lien avec les ressources locales.

- La santé :

Le Centre de Santé Publique pour le suivi des vaccinations ; Le camion de la Croix Rouge qui vient avec médecin et infirmière. Les infirmières locales ; Un médecin bénévole qui intervient tous les jeudis après-midi durant la période hivernale ; La pharmacie locale, accord pour faire le pilulier de certains résidents chaque semaine, Le cabinet de radiologie de Châtillon sur Chalaronne ;

- L'ouverture des droits :

Les assistantes sociales de secteur ; Le CCAS ; La CPAM ; La CAF

- L'ouverture sur l'environnement ou la réalisation d'animations à l'intérieur du centre :

La MJC ; La Médiathèque ; Le collectif Villardois ; L'association Enfrance du Monde, avec la réalisation d'activités ponctuelles ; la Communauté de communes pour la sensibilisation au tri sélectif ; La Mairie ; Le Collège ; le pépiniériste local ; l'ADAPEI de l'Ain ;

- La sécurisation du centre :

La Mairie ; La Gendarmerie ; La Police municipale ; les pompiers

- La scolarisation des enfants du centre :

Le Collège ; L'École élémentaire ; L'École maternelle ; l'UP2A (élèves allophones)

- La professionnalisation des intervenants dans le centre :

Les Avocats : formation et procédures pour résidents ;

AFI avec l'aide d'Écrit 01 pour la formation des bénévoles réalisant les ateliers de conversation française.

- Les dons pour les résidents (nourriture, vêtements ou autre) :

La Banque Alimentaire avec un don de produits secs tous les mois ; La Croix Rouge ; des bénévoles qui nous aident à trouver des chaussures.

L'accompagnement des différentes activités se fait avec l'aide et le soutien d'une équipe de bénévoles.

Nous recrutons régulièrement de nouveaux bénévoles.

Exemples d'actions et d'activités mises en place :

- Le CSP intervient pour les rappels de vaccins et une visite trimestrielle
- Atelier décorations de fêtes, sapin en palettes
- Atelier palettes avec création de bancs, tables basses, jeux en bois, cabane à oiseaux
- Création d'appareil de musculation
- Atelier créatif pour décorer le centre avec du matériel de récupération,

- Concert Harmonie de la Dombes
- Concert de musique brésilienne à Villefranche
- Visite du musée confluence pour une quinzaine de résidents
- Balade dans la Dombes, le Beaujolais (plan d'eau, vignes…)
- Atelier de conversation en langue française : 6 ateliers par semaine, avec des bénévoles pour lesquels nous travaillons avec AFI afin de pouvoir leur faire bénéficier de formations. Tous les résidents ont été positionnés sur leur niveau de français et les groupes ont été constitués en fonction
- Atelier couture et tricot, bracelets
- Atelier jardin massif de fleurs et plantations avec les résidents,
- Sensibilisation des résidents à l'environnement avec action nettoyage des abords des rues et de la Chalaronne, 8 résidents ont participé, accompagnés de travailleurs sociaux. 7 sacs poubelles pleins ont été ramassés. Travail sur le respect des espaces et le civisme.
- Atelier jeux de société
- Atelier bien être, sophrologie (1 fois tous les 15 jours)
- Atelier danse
- Atelier cuisine, partage de convivialité, premier Atelier avec les mamans et un de leurs enfants avec réalisation d'un gratin dauphinois
- Volley, cricket, quilles nordiques
- Visite de fermes et d'étangs
- Exercice incendie, évacuation en situation réelle avec les pompiers de Villars les Dombes
- Participation à la réfection des escaliers avec les factotums
- Participation à l'installation du Téléthon
- Sortie au marché de Noël de l'ADAPEI
- Tea Time ADAPEI
- Soirée résidents

SERVICE DDAMIE ET ACTIONS EN ROUMANIE

Nous avons fonctionné tout au long de l'année 2019 selon l'organisation mise en place en 2018 :

- Plateforme d'accueil de 32 places à Jujurieux où se réalisent les évaluations de minorité et d'isolement pour les jeunes en arrivée directe ainsi que le projet d'accompagnement pour ceux qui sont évalués mineurs (arrivées directes et réorientations)
- Dispositif d'insertion de 144 places :
  - Un hébergement collectif de 72 places à Viriat
  - Un hébergement en semi autonomie de 30 places à Péronnas
  - Des appartements en diffus (Bourg-en-Bresse, Ambérieu, Oyonnax) : 42 places

Cela nous a permis d'identifier les points d'amélioration et de travailler en fin d'année une proposition d'adaptation du dispositif.

L'organisation du Dispositif Départemental d'Accueil des Mineurs Isolés Etrangers

Plateforme d'accueil Jujurieux
32 places

1 coordinateur
1 secrétaire
1 maîtresse de maison
6 travailleurs sociaux « Vie quotidienne »
0,2 ETP de psychologue
2 veilleurs de nuit
1 AS Evaluation minorité et isolement

Dispositif d'Insertion (Viriat) 72 places

1 coordinateur
1 secrétaire
2 maîtres de maison
9 travailleurs sociaux « Vie quotidienne »
0,4 ETP de psychologue
1 veilleur de nuit

Dispositif d'Insertion Péronnas (30 places) + appartements en diffus (42 places)

1 coordinateur
1 secrétaire
2 maîtres de maison
9 travailleurs sociaux « Vie quotidienne »
0,4 ETP de psychologue
1 veilleur de nuit

Plateau technique transversal

1 infirmière
2 référents FLE
1 AS Santé/Autonomie
2 référents scolarité
2 référents insertion professionnelle
2 référents droit au séjour/droit au travail
2 agents « chantier éducatif »

Les arrivées dans l'Ain

Le département de l'Ain a dû trouver des modalités d'accompagnement pour **258 arrivées** en 2019 :

- 145 réorientations par les départements extérieurs
- 113 arrivées directes

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
ARRIVEES													
Réorientations	22	14	18	15	12	12	13	5	5	14	12	3	145
Arrivées directes	25	12	7	16	11	1	11	7	2	11	6	4	113
TOTAL ARRIVEES	**47**	**26**	**25**	**31**	**23**	**13**	**24**	**12**	**7**	**25**	**18**	**7**	**258**

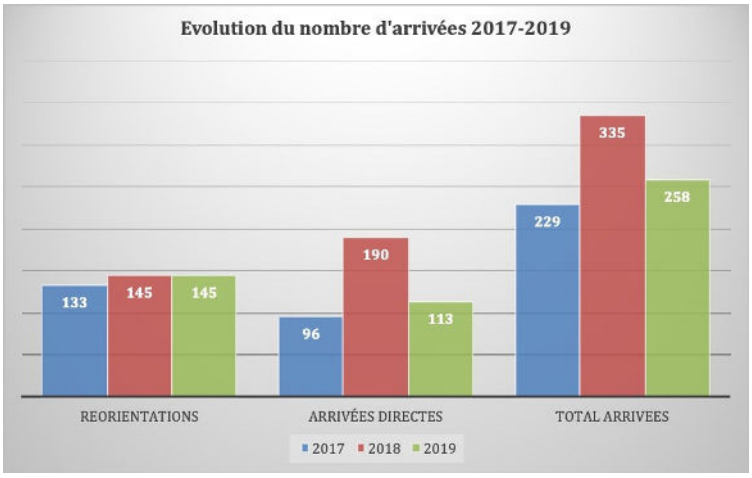

En 2019, nous constatons une baisse du nombre total d'arrivées par rapport à l'année précédente : 258 en 2019, 335 en 2018. Cette baisse est due à la diminution du nombre des arrivées directes de 190 en 2018 à 113 en 2019, le nombre de réorientations restant inchangé.

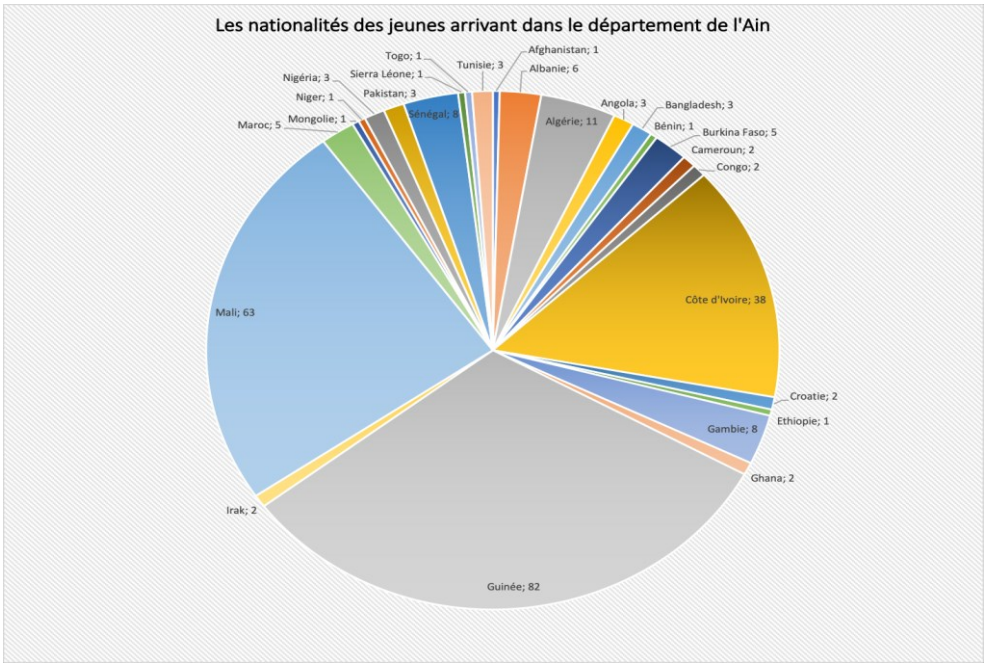

Tout comme en 2018, les principales nationalités accueillies sont les **Guinéens** (82 jeunes) suivis par les **Maliens** (63 jeunes) et les **Ivoiriens** (38 jeunes).

Nous constatons une forte baisse du nombre des Albanais, de 21 jeunes en 2018 (la quatrième nationalité) à 6 jeunes en 2019.

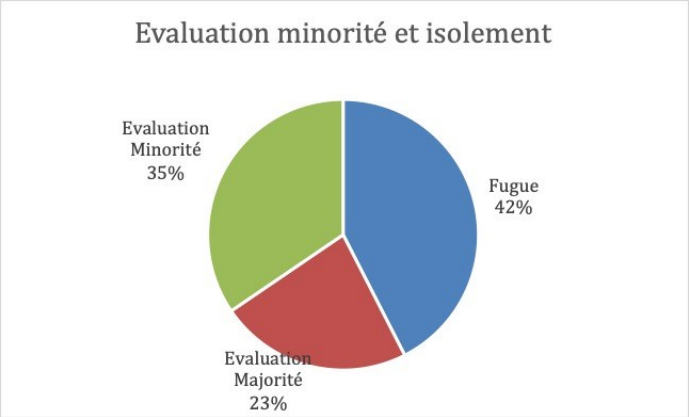

Les évaluations de minorité et d'isolement

Sur les 113 arrivées directes en 2019, 65 jeunes ont été évalués, 48 jeunes ont fugué avant la finalisation de la procédure.

Sur les 113 arrivées directes en 2019 :

- ⇨ 39 jeunes sont reconnus mineurs (35%)
- ⇨ 48 jeunes se déclarant MNA fuguent avant la finalisation de la phase d'évaluation (42%)
- ⇨ 26 jeunes sont déclarés majeurs (23%)

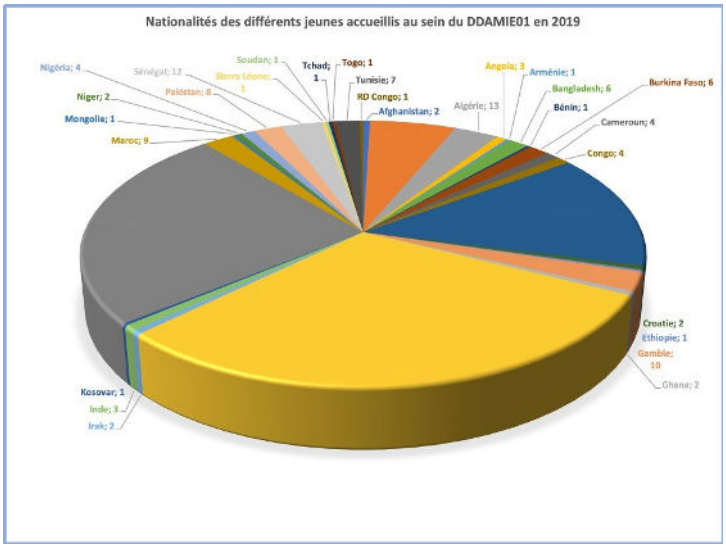

Le flux de MNA dans l'Ain et au sein du DDAMIE

Le 1er janvier 2019, nous avions dans nos différentes structures 176 jeunes déjà présents. Tout au long de l'année 2019, le département de l'Ain a accueilli 258 nouveaux jeunes. Nous avons donc un total de **434 jeunes différents accompagnés sur l'année 2019.**

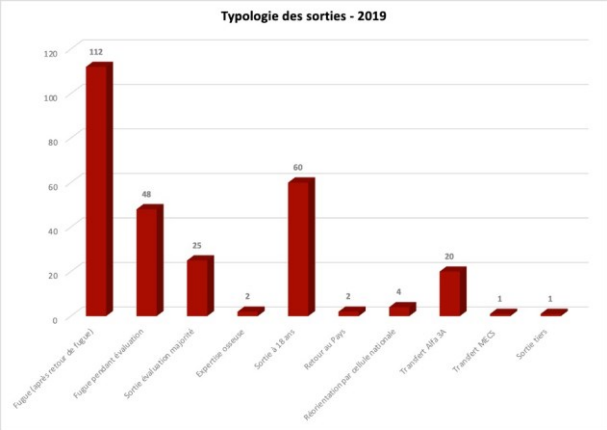

Sur les 434 différents jeunes hébergés au sein du DDAMIE, 74 sont sortis pendant le processus d'évaluation, donc **360 jeunes ont réellement été accompagnés** (2018 – 320 jeunes).
Nous terminons l'année 2019 avec un nombre de 159 jeunes MNA présents dans nos murs.
Il y a donc eu 275 départs au sein du DDAMIE en 2019.

La scolarité, l'insertion professionnelle, l'accès aux droits, la régularisation en 2019 :

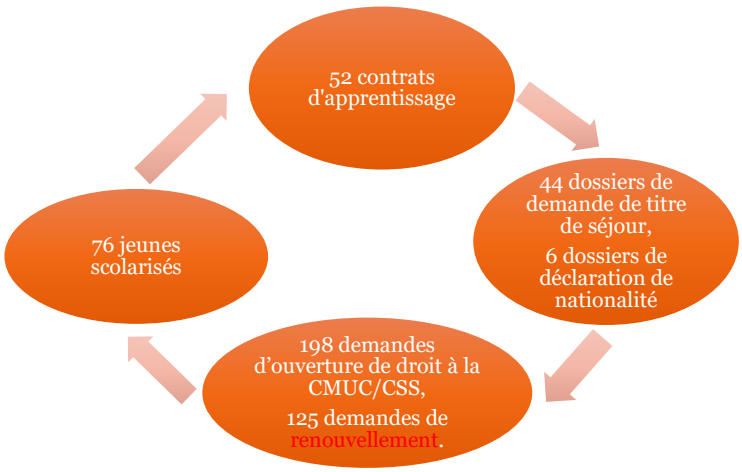

Partenariats et projets 2019

Nous avons continué les partenariats et les projets mis en place en 2018 :

- Avec la Gendarmerie (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile) et les services de police afin de réaliser des interventions auprès des jeunes MNA sur le respect de la loi, le consentement, les produits stupéfiants, l'alcool…
- Avec le Centre de Planification et d'Education Familiale pour des actions de prévention sur les questions de sexualité et les moyens de contraception.

…. et nous en avons démarré d'autres :

- Le projet « La frise de la laïcité » avec le Conseil Départemental, le Centre de Planification et d'Education Familiale et les Archives Départementales – des ateliers autour de la laïcité, l'égalité, le respect
- Le projet « Corps texte », soutenu par la ville de Bourg-en-Bresse et la DRAC – ateliers d'expression linguistique et théâtre corporel

FAMI

Le projet FAMI 2016-2019 est arrivé à son terme le 31/08/2019, nous avons préparé et présenté le bilan de ces trois ans d'activité.

Nous avons présenté une demande de renouvellement qui a été validée par le FAMI pour la période du 01/09/2019 au 31/12/2020.

LE SERVICE “ENFANTS ROUMAINS EN FRANCE”

Ce service de l’ADSEA01 s’est ouvert en juillet 2017, suite à une convention avec SERA Roumanie et CARE France, deux organisations qui œuvrent pour la protection des droits fondamentaux des enfants.

L’ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES MINEURS

Il est assuré par des visites à domicile. Il a pour objectifs de s’assurer de la mise en œuvre des soins médicaux apportés aux enfants, de mettre en place les accès aux droits, d’aider à la scolarisation et/ou au placement en institution spécialisée, de soutenir et accompagner les familles bénévoles dans la prise en charge des enfants.

Chaque trimestre un rapport social est rédigé à l’intention des Directions Générales de l’Assistance Sociale et de la Protection de l’Enfance en Roumanie. Ce rapport a pour objectif de les informer de la bonne prise en charge des mineurs sur les plans médical, scolaire et sur leur prise en charge au sein de la famille d’accueil.

En 2019, nous avons signé des conventions de partenariat avec trois associations membres de la CNAPE pour assurer l’accompagnement de 5 mineurs.

Nous avons réalisé en 2019, 61 visites à domicile et nous avons procédé à la clôture du suivi pour 10 jeunes qui ont atteint la majorité.

EN 2019

- ⇨ **80 visites au domicile**
- ⇨ **62 rapports sociaux**
- ⇨ **268 interventions sociales**
- ⇨ **17 dossiers clôturés**

LA MISSION DU SERVICE

De 1992 à 2007, des enfants roumains abandonnés et gravement malades, ont été envoyés en France pour bénéficier de soins médicaux spécifiques. Ces enfants ont été accueillis dans des familles bénévoles afin qu’ils puissent suivre les protocoles de soin nécessaires à leur guérison. L’ADSEA01 a été missionnée pour réaliser l’accompagnement social des enfants/des jeunes et de leur famille d’accueil bénévole et de transmettre aux autorités roumaines des rapports périodiques de suivi.

En 2019, le public concerné par l’accompagnement de l’ADSEA01 était composé de **19 mineurs**, **47 jeunes majeurs de 18 à 25 ans et 21 mineurs et majeurs adoptés** répartis sur l’ensemble du territoire français.

L’accompagnement réalisé par le service de l’ADSEA01, tourne autour de plusieurs volets inscrits auprès de personnes en situation de handicap (84% des mineurs et majeurs): accès aux droits, accès aux soins, aide à l’éducation et à la parentalité, scolarité, recherche des origines, vieillissement des familles d’accueil…..

L’ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES MAJEURS

Les jeunes majeurs ne sont pas soumis aux mêmes exigences d’accompagnement social que les mineurs. En effet, les DGASPE de Roumanie (Direction Générale de l’Assistance Sociale et de la Protection de l’Enfance), proposent de réaliser un suivi à la demande du majeur ou de sa famille d’accueil. De plus, les services de la protection de l’enfance de Roumanie peuvent également nous solliciter pour effectuer une visite au domicile.

Pour chaque jeune majeur, nous procédons à la clôture de son suivi auprès des autorités roumaines de la protection de l’enfance. Ensuite, le jeune demande la révocation de la mesure judiciaire ou administrative de protection auprès de la DGASPE de son département roumain.

En 2019 nous avons réalisé 14 visites à domicile et nous avons clôturé 6 dossiers auprès des autorités roumaines, soit à la demande de la DGASPE, soit à la demande des usagers. Nous restons toujours disponibles pour des interventions ponctuelles, à la demande des familles, des jeunes ou des DGASPE de Roumanie.

Moins évoqué au début de notre activité en 2017, nous observons ces dernières années que la question des origines prend de plus en plus de place dans les échanges que nous avons avec les jeunes. Le sujet étant sensible, il a fallu du temps pour établir un lien de confiance avec ces jeunes, pour qu’ils arrivent à se dévoiler. La recherche de ses origines, que ce soit par la recherche de sa famille ou un retour dans son pays d’origine, engendre de grands bouleversements. Nous avons donc travaillé un projet d’accompagnement sur ce volet spécifique qui sera proposé à CARE France et pourra démarrer en 2020.

SERVICES PROTECTION DE L'ENFANCE

L'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT (AEMO)

L'année 2019 a été marquée par l'arrivée de 3 nouveaux cadres (1 directrice et 2 coordinatrices).

Cette année est également celle de la fin de la convention triennale signée avec le Département. Cette convention a été renouvelée pour une période de 3 ans.

Les projets de services (Aemo et Agbf), finalisés par la Direction précédente, forment avec le plan d'action d'évaluation interne et externe, une base solide de consolidation des pratiques, ouvrant des perspectives d'évolution.

Au niveau des magistrats, l'année 2019 a connu quelques changements avec l'intervention d'un juge placé qui a successivement remplacé deux cabinets.

Graphique 1

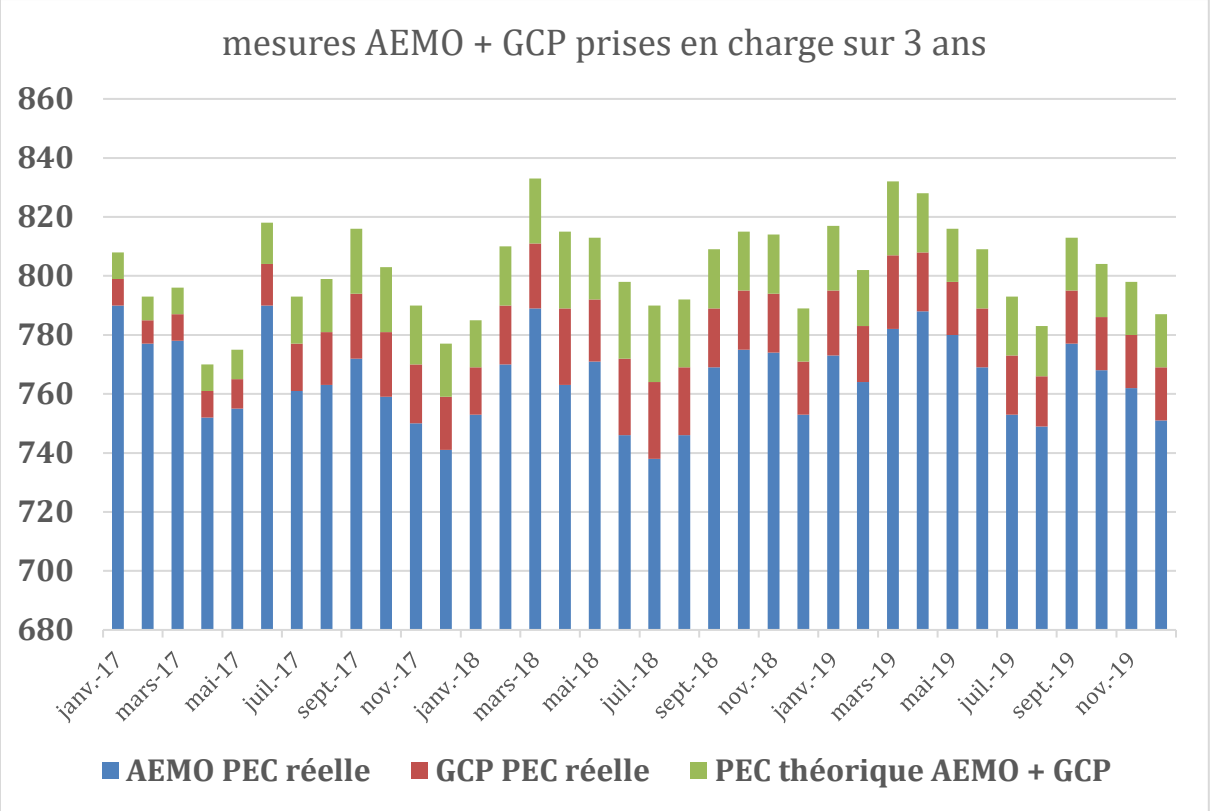

Le **graphique 1** permet de visualiser le nombre de mesures (AEMO + GCP) réellement prises en charge (mesures fin de mois) de la juridiction de l'Ain, des juridictions extérieures ainsi que les besoins des juridictions non couverts (mesures en attente).

Si la prise en charge moyenne de chacune des 3 années de l'exercice de la convention est stable (un peu plus de 780 mesures prises en charge fin de mois), le besoin de la juridiction de l'Ain a connu une progression de près de 9% depuis 2017.

Graphique 2

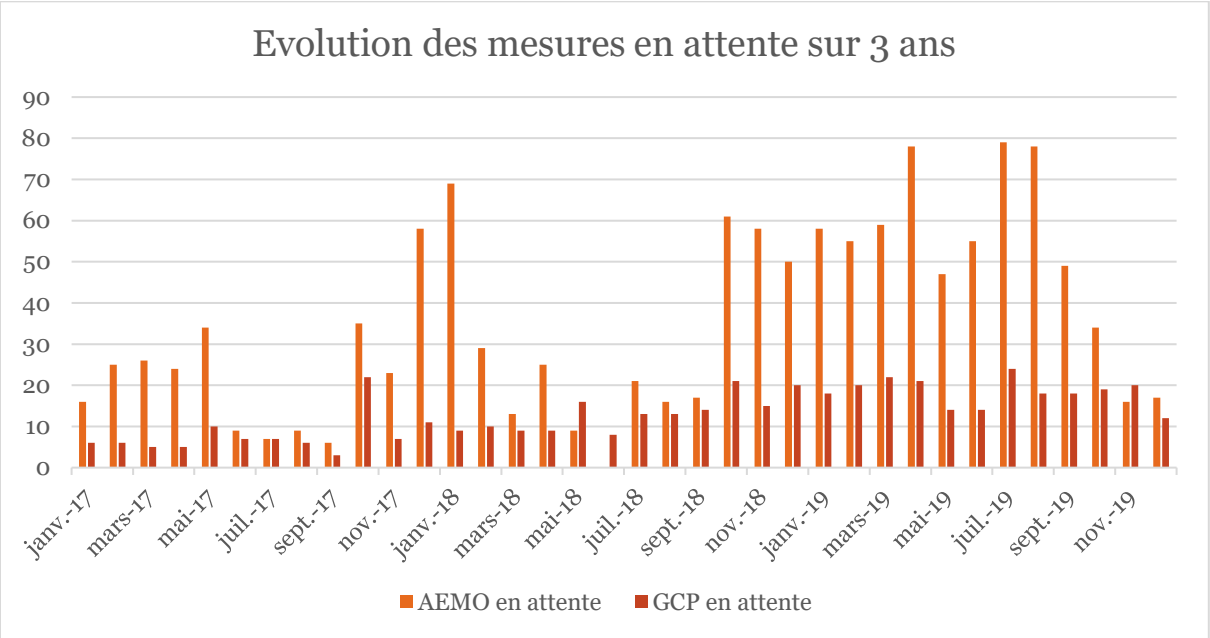

Cette augmentation s'est traduite par des délais de prise en charge plus importants, même si le **graphique 2** intègre les aléas de recrutements de travailleurs sociaux notamment sur le deuxième tiers de l'année qui a conduit à une liste de mesures en attente plus importante.
La gestion des mesures en attente a donné lieu à une information systématique des magistrats et à une communication auprès des familles concernées et la mise en place de prises en charge relais par les coordonnatrices et leurs équipes.

L'ACTIVITE DU SERVICE AEMO :

Nombre d'enfants suivis :

1165 enfants ont été suivis par les antennes AEMO en 2019. L'activité est en augmentation constante sur les 3 dernières années.

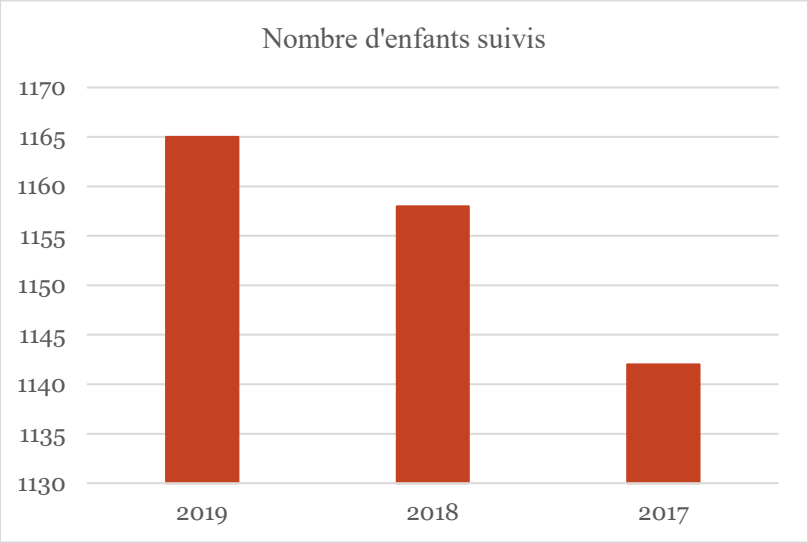

Augmentation constante du nombre d'enfants suivis mais dans des proportions minimes

Répartition par âge et sexe des jeunes suivis :

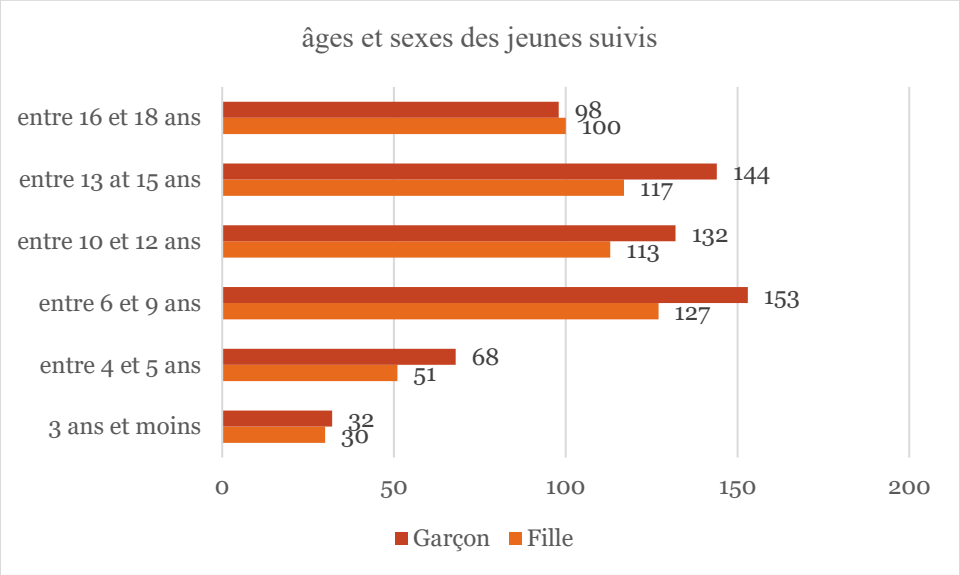

Baisse des moins de 5 ans, un nombre équivalent des 6 – 9 ans et une légère augmentation des pré-adolescents (10 – 13 ans)

Résidence des enfants suivis :

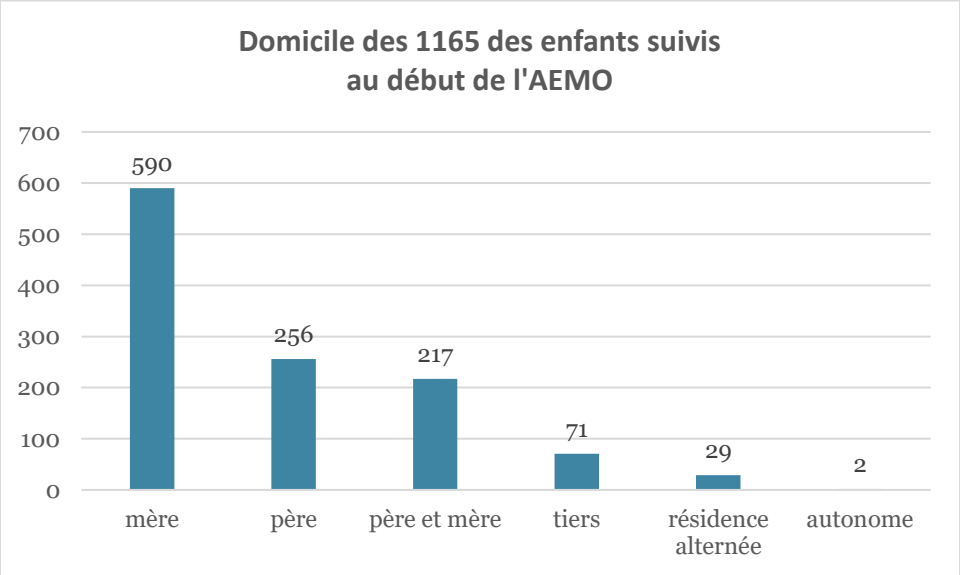

Seul un enfant sur cinq réside chez son père et presque autant chez ses deux parents.

6 % des enfants suivis sont confiés chez des tiers dignes de confiance, pour la plupart des membres de leurs familles (grands-parents, tantes, …) aucun de leurs deux parents n'étant en capacité de les accueillir.

Résidence par Maison Départementale de la Solidarité (MDS):

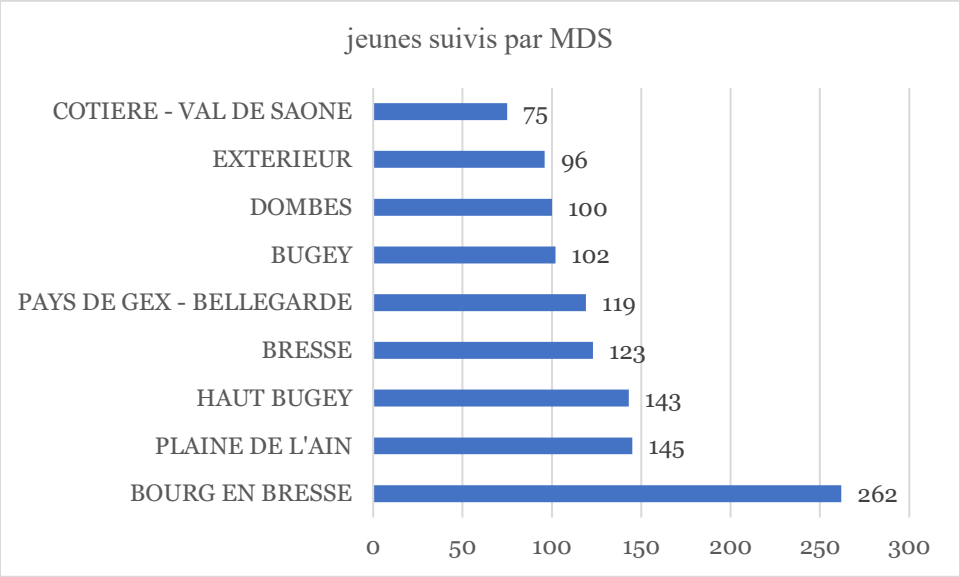

Des Maisons Départementales de la Solidarité concernées par les enfants suivis, celle de Bourg en Bresse reste, comme pour les nouvelles mesures, la plus élevée, ce qui est logique par rapport au territoire et à la densité de population couverte.

Mainlevées :

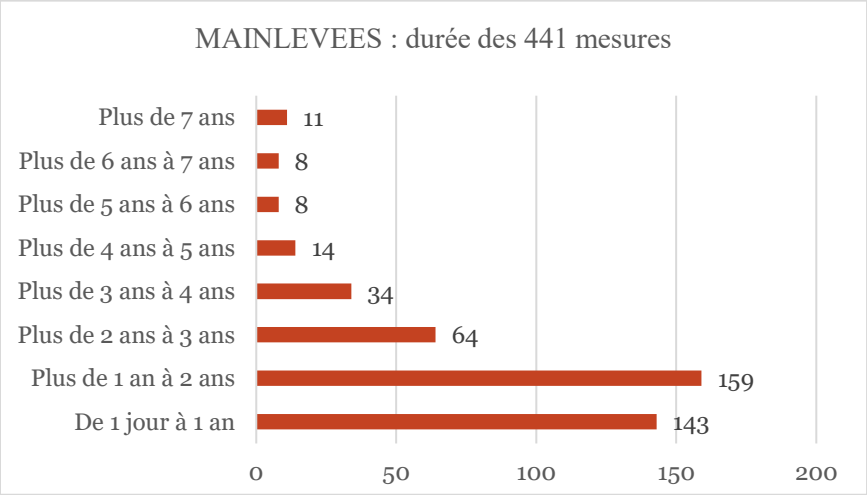

Le nombre de mesures levées par le juge en 2019 est plus élevé qu'en 2018.

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT :

Le travail de proximité avec les représentants des institutions présentes dans le département, des services de l'état et du département, avec les partenaires des autres associations et établissements, reste au cœur de nos préoccupations dans le sens où il permet une complémentarité des regards et des interventions pour une prise en charge globale et plus cohérente de la famille.

Les équipes d'AEMO ont une très bonne connaissance des équipes enfance et polyvalentes des territoires ASE.

CONTINUITE DES PROJETS :

► Participation au programme “ces années incroyables” porté et communiqué par le Conseil Départemental.

En 2019, deux professionnelles de l’AEMO ont été engagées dans 2 sessions. Cette méthode, développée selon un modèle nord-américain et portée en France par Le Prado, est destinée à fournir aux parents d’enfants âgés de 5 à 10 ans des outils visant à les aider à mieux gérer les comportements dérangeants de leurs enfants.

►Nécessaire développement de la mesure Gestion du Conflit Parental (GCP)

Une dynamique positive perdure au sein des 3 travailleurs sociaux spécialisés (formation spécifique) dans la prise en charge des mesures de Gestion du Conflit Parental, qui représentent 20 % de leur activité.

► Les volants : un dispositif pérenne

Depuis 5 ans, trois travailleurs sociaux occupent toujours un poste de volant. Ils sont respectivement attachés aux antennes AEMO (Ambérieu, Bellegarde, Bourg). Ceci n’exclut pas une adaptation des secteurs d’intervention aux éléments de réalité et aux flux de mesures par secteur.

L’objectif principal reste de réduire le plus possible le délai d’attente avant de débuter l’action d’une mesure. L’éducateur volant fait une évaluation de la situation en lien avec les attendus de l’ordonnance, le relevé judicaire, le point avec les partenaires et élabore le DIPEC avec la famille. Ceci permet de dégager des pistes de travail qui seront explorées par le travailleur social qui prend la suite.

Ce « dispositif » de volants est essentiel et doit perdurer. Pour cela, afin de ne pas dénaturer les objectifs spécifiques, une réflexion devra être menée sur l’adaptation parfois nécessaire au contexte d’un service (mesures en attente, urgence de la prise en charge, disponibilité des référents de secteur…).

► Poursuite des activités collectives

- Groupe jeunes enfants
- Groupe ados

Débutés ces dernières années, les groupes “jeunes enfants” et “ados” continuent à démontrer tout leur bénéfice dans la relation éducative qui unit le service tant aux enfants qu’à leurs parents. Cette modalité d’exercice de la mesure AEMO tranche avec les pratiques dites plus classiques de l’intervention de l’éducateur en face à face et le plus souvent dans le cadre d’entretiens formels.

LE DISPOSITIF TRAMPOLINE

Les interventions concernent des enfants (écoles maternelles et élémentaires), habitant dans le Bugey.

Activité 2019 :

8 travailleurs sociaux (5 du Conseil Départemental et 3 de l'ADSEA01 à 0,30 ETP)

33 enfants ont été suivis en 2019 contre 41 en 2018, mais pour un objectif conventionnel de 20.

Secteur de Hauteville : (1 intervenante) :
⇨ 2 familles, 3 enfants (7 en tenant compte de la fratrie)

Secteur de Belley/ Culoz : (2 intervenants)

⇨ Belley : 7 familles, 10 enfants suivis (17 en tenant compte des fratries)

⇨ Virieu le grand, Culoz, Artemare: 3 familles 5 enfants suivis (9 enfants en tenant compte des fratries).

Des activités complémentaires aux interventions hebdomadaires régulières sont proposées en parallèle, essentiellement sur le secteur de Belley/ Culoz. : Maison des jeux, Bibliothèques...
D'autres plus ponctuelles :
Ferme du marais de Lavou.
Expositions diverses sur Belley et Culoz...

Deux sorties à la journée se sont ajoutées : une à l'orée des vacances d'hiver au Musée des Sciences au Carré Curial de Chambéry et une autre en juin : « accrobranche » à Aiguebelette.

Ces actions collectives permettent à ces enfants souvent isolés socialement de retrouver un esprit de groupe. Les observations dans un groupe de pairs, effectuées par les professionnels encadrants sont utiles à l'action éducative menée en complémentarité entre référents.

CARIC ET LA MEDIATION FAMILIALE

En 2019, le CARIC a réalisé 364 missions (+ 1,7 %) réparties comme suit. L'activité liée aux droits de visite des parents dans le cadre judiciaire contraint s'est stabilisée alors que la médiation familiale s'est développée en fin d'année suite à la fermeture d'une association dans le département.

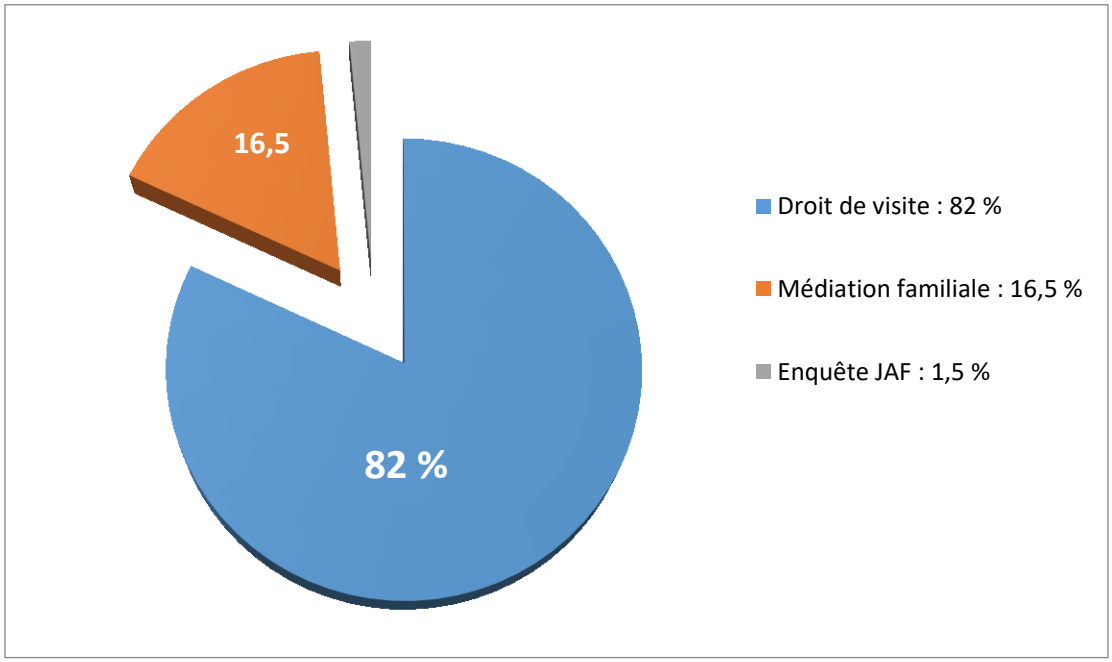

L'ESPACE RENCONTRE PARENTS-ENFANTS

L'espace de rencontre du CARIC se scinde en deux activités : les visites protégées et les visites médiatisées.

Les visites protégées : ordonnées par le Juge des enfants

Le nombre de missions poursuit son évolution constante passant de 141 missions en 2014 à 248 en 2019, soit une hausse de 75 % en 5 ans.

Toutefois, depuis l'année dernière, le service a atteint ses limites en termes de disponibilité et d'accueil des familles dans ses différentes antennes.

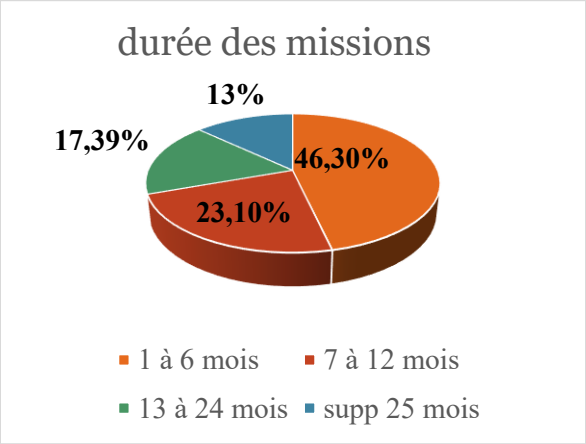

Nombre de missions par antenne CARIC :

Année	Evolution du nombre de missions	Bourg	Belley	Bellegarde	Châtillon	Oyonnax	Montrevel	Ambérieu	St Maurice
2015	191	94	18	16	19	11	12	25	1
2016	210	102	14	19	21	14	12	33	FERMETURE
2017	224	116	20	21	21	12	12	27	
2018	247	121	28	21	26	16	9	32	
2019	248	105	36	23	27	19	11	31	

Problématiques familiales des enfants et parents accueillis :

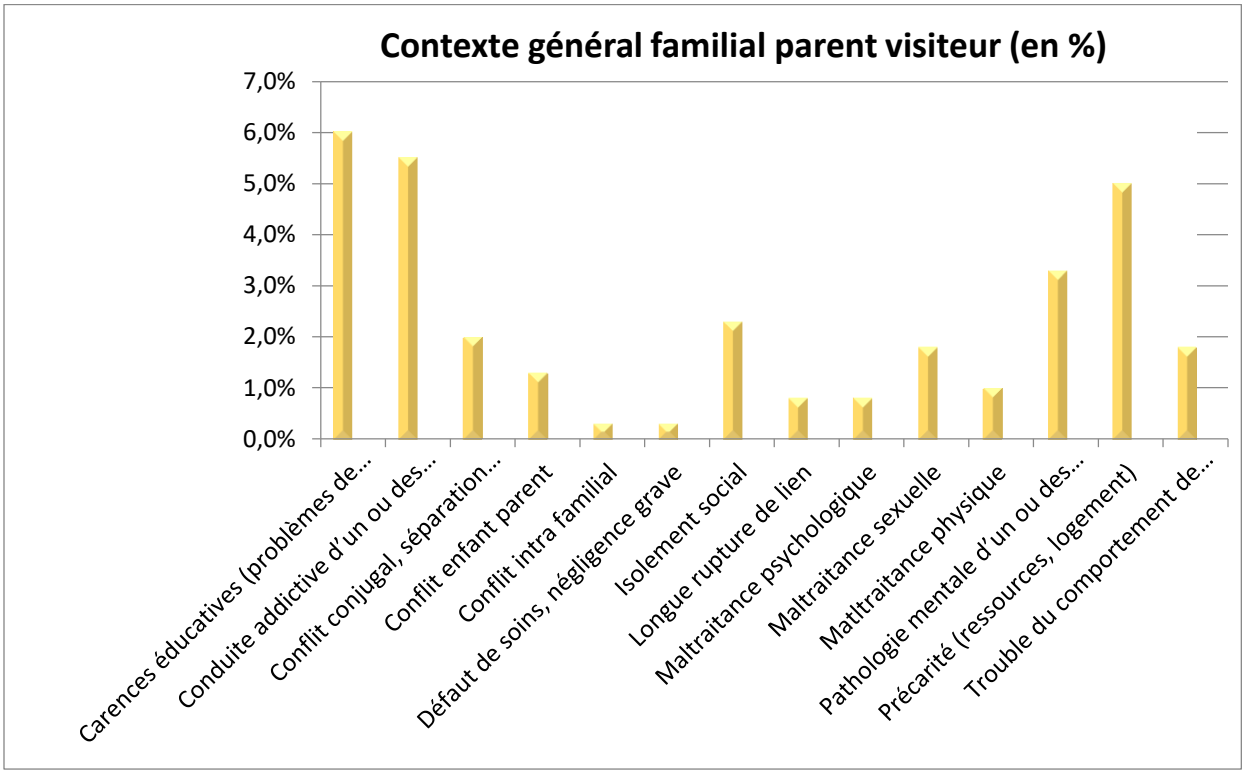

Les visites médiatisées : décision du Juge aux Affaires Familiales

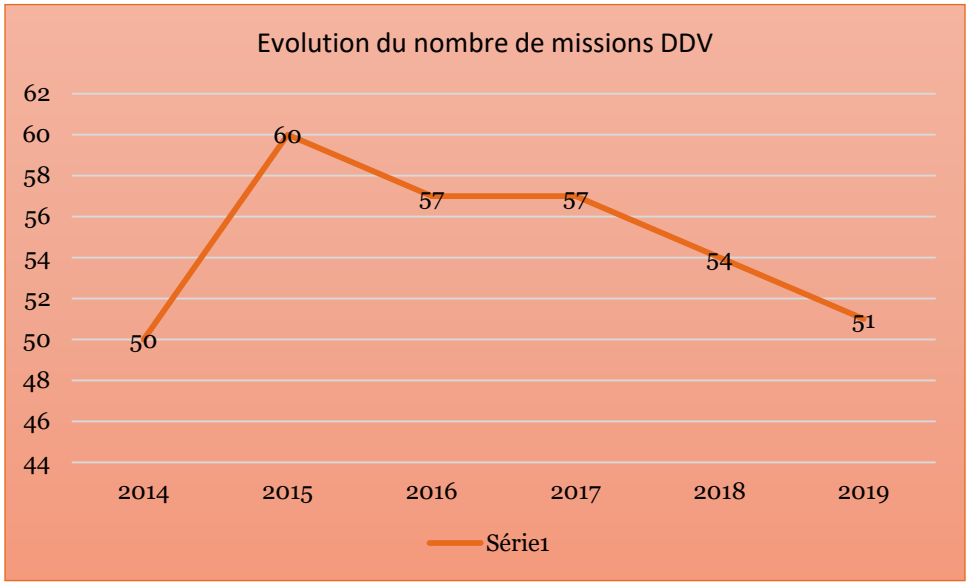

A l'instar des années précédentes, l'activité de l'Espace de Rencontre au service des Juges aux Affaires Familiales répartie sur les antennes de Bourg en Bresse (ouverte 2 jours par mois) et de Belley (2 demi-journées mensuelles) confirme sa stabilité : 51 missions en 2019 pour 54 en 2018. 66 entretiens ont été conduits par les professionnels du service tant pour la mise en place des missions que dans le cadre de leur suivi : entretiens ponctuels de recadrage, de redéfinition de projet ou encore de fin d'intervention.

La médiation familiale :

La médiation familiale est une démarche spécifique soutenue par un professionnel qui permet aux membres d'une famille qui traversent une situation de conflit de se rencontrer et d'aborder ensemble leurs préoccupations afin de prendre les décisions qui les concernent.

Au cours de l'année 2019, le service de médiation familiale du CARIC a ouvert 93 nouveaux dossiers concernant de nouvelles demandes de médiation.

La majorité des situations concerne un divorce ou une séparation. Les autres demandes concernent des relations entre jeunes adultes et parents qui ont majoritairement donné lieu à une orientation vers un autre accompagnement familial. Les autres situations concernent des médiations intergénérationnelles entre grands-parents / parents au sujet du lien entre les grands-parents et leurs petits-enfants. Ces situations ont donné lieu à des entretiens et des échanges téléphoniques mais les parties n'ont pas souhaité se rencontrer pour le moment.

En 2019, la demande spontanée des personnes pour une information ou la mise en place d'une médiation est toujours en augmentation. La médiation familiale est maintenant mieux repérée par les familles ou les professionnels pouvant orienter (travailleurs sociaux, avocats). Le travail en partenariat avec les travailleurs sociaux de la CAF dans les différents territoires a permis de mieux se connaître et d'établir une relation de confiance permettant une meilleure prise en charge des familles.

Origine de la demande de médiation familiale :

Qu'elle soit d'origine « judiciaire » (25 médiations ordonnées par les Juges aux affaires familiales reçues en 2019) ou « conventionnelle » c'est-à-dire émanant d'une demande directe des intéressés (médiation dite également « spontanée »), la médiation familiale reste un acte volontaire d'engagement des personnes qui nécessite d'être validé lors des premiers entretiens.

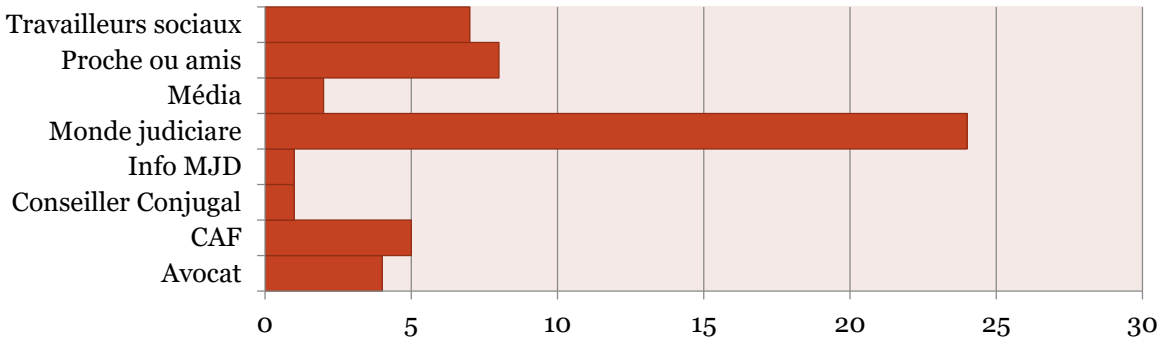

Origine de la demande en 2019 :

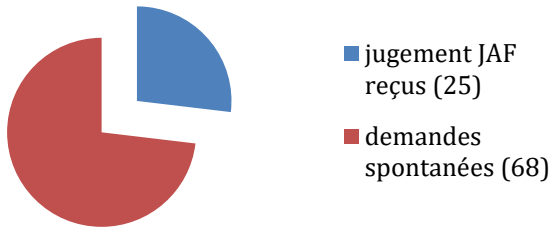

Promotion de la médiation familiale sur le département

Le service a poursuivi sa participation aux informations collectives sur la médiation familiale qui se tiennent à la Maison de la Justice et du Droit de Bourg en Bresse. Ces séances sont ordonnées avant audience au Tribunal de Grande Instance et destinées aux personnes convoquées par le Juge aux Affaires Familiales dans le cadre d'une procédure de l'après-divorce ou relative à l'exercice de l'autorité parentale. Ainsi, le service a animé 18 réunions d'informations collectives pour un total de 128 participants.

Des réunions sont également proposées dans les territoires pour l'information sur la médiation familiale. Les usagers ont ainsi accès à une offre locale d'information lorsqu'ils ont l'obligation de se rendre à ces séances d'information dans le cadre d'une convocation du Juge aux Affaires Familiales.

La répartition de l'origine de la demande a évolué en 2019 puisque 25 jugements proposant une mesure de médiation ont été adressés par le Tribunal de Grande Instance (17 en 2018) et 68 demandes ont été initiées de manière conventionnelle (72 en 2018).
Ainsi, le processus de médiation familiale est maintenant présent dans la réflexion des couples, et envisagé comme un recours dans les situations de mésententes familiales. Le développement de la médiation est ainsi le résultat d'une meilleure connaissance du public de la possibilité de recourir à la médiation familiale lorsque des décisions sont à prendre pour organiser la vie des enfants.
L'orientation par les travailleurs sociaux, notamment de la CAF, est le résultat de la collaboration avec les services de parentalité et de leur meilleure connaissance de la démarche de médiation familiale.

MESURES JUDICIAIRE D'AIDE
A LA GESTION DU BUGDET FAMILIAL (MJAGBF)

L'amélioration des conditions de vie de l'enfant est au centre de l'intervention en MJAGBF.

L'accompagnement s'inscrit dans un renforcement des capacités parentales au travers de la gestion des prestations familiales. La gestion du budget permet un regard transversal sur l'organisation de la vie familiale. L'accompagnement se situe dans l'articulation entre les besoins de l'enfant, sa place dans la famille et les charges liées à son éducation.

L'accompagnement se situe entre contrainte et adhésion de la famille.

Le service AGBF inscrit son action dans une demarche d'amélioration continue des modalités d'intervention. Afin d'évaluer celle-ci et de la reproduire sur les 5 années à venir, le service a réalisé en 2017 son évaluation externe, en 2018 son évaluation interne, puis en 2019 son projet de service validé.

L'équipe AGBF :

- 4,5 ETP de travailleurs sociaux
- 1,7 ETP de secrétariat-comptable
- 0,5 ETP de coordination

Les services comptabilité et ressources humaines du siège, ainsi que le secrétariat de direction des services des protection de l'enfance

Entre février et mars 2019, deux nouvelles salariées sont arrivées (assistante sociale et conseillère en économie sociale).

En juin 2019, une nouvelle direction (directrice des services de protection de l'enfance et coordonnatrice des activités) assure la cohérence du service en lien avec le projet associatif, le projet de service et les politiques publiques.

La formation continue :

Les travailleurs sociaux participent une fois par mois à un groupe d'analyse de la pratique, leur permettant de travailler leur posture professionnelle au regard des situations rencontrées, parfois très dégradées, conflictuelles voire violentes.

Une déléguée a finalisé sa formation CNC en 2019.

L'équipe a participé à plusieurs formations collectives cette année, proposées à l'ensemble des travailleurs sociaux du service de protection de l'enfance :

- Formation aux écrits professionnels dans la protection de l'enfance
- Formation Bientraitance

Participation de l'ensemble de l'équipe AGBF à une formation spécifique sur le thème "sensibilisation au travail familial dans le service AGBF".

Activité du service :

130 mesures ont été suivies en 2019, ce qui confirme la baisse de mesures, lente mais régulière : 30 mesures nouvelles ont été instaurées (contre 29 en 2018) et 26 se sont terminées.
Au 31 décembre 2019, 100 familles étaient accompagnées

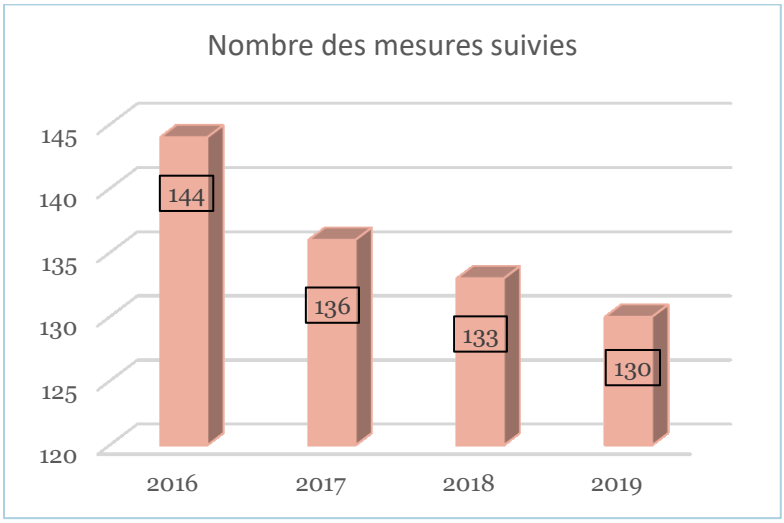

Suivis en baisse : même nombre de saisines mais plus de main-levées

L'analyse des répartitions des mesures sur 4 années montre globalement des flux identiques sur les territoires, avec une augmentation constante sur le territoire de Bourg et une baisse toute aussi constante dans le Haut Bugey.

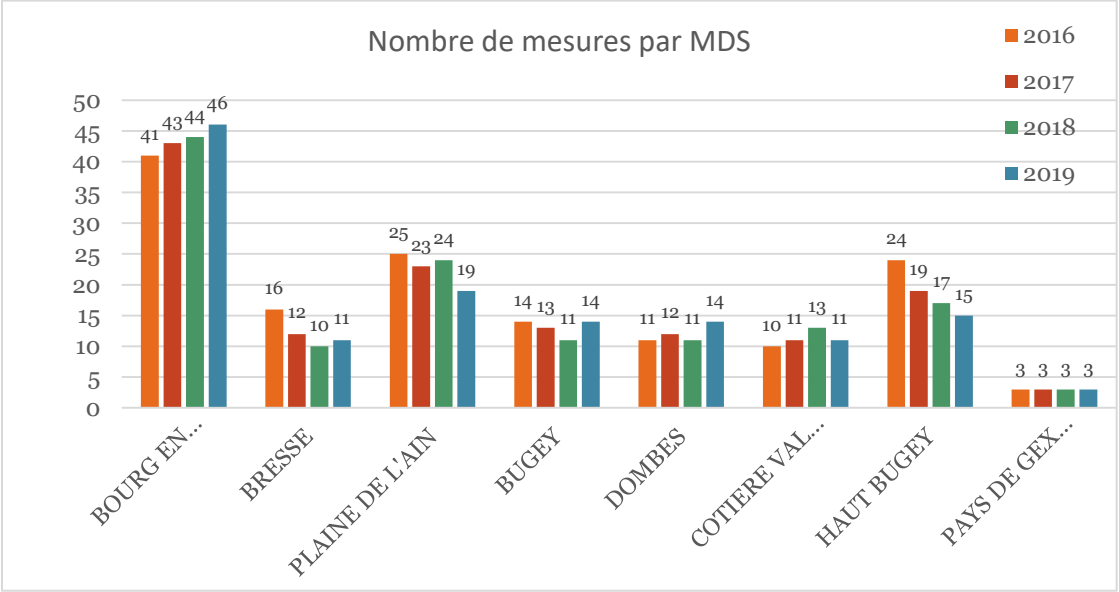

382 enfants ont été concernés et vus dans le cadre d'une AGBF contre 314 en 2018.

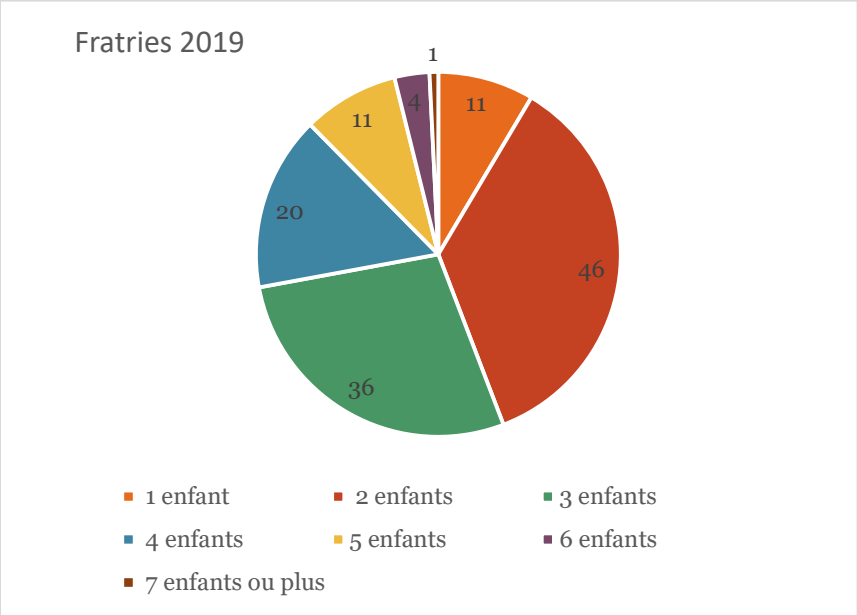

Mais augmentation significative du nombre d'enfants concernés

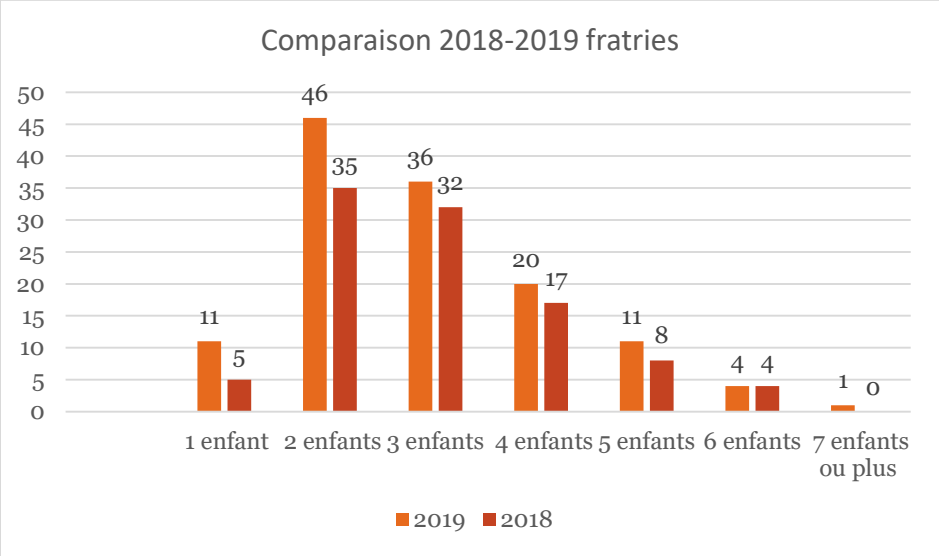

Nouvelles mesures :

30 nouvelles mesures ont été instaurées en 2019.

La majorité des enfants de la famille a moins de 16 ans dont les deux tiers ont moins de 11 ans.

34% des parents bénéficiaires ont plus de 40 ans, 44% ont entre 30 et 39 ans.

La majorité des familles est composée de 2 à 4 enfants.

Bilan et perspectives :

Les changements au sein de l'équipe et de la gouvernance impliquent un besoin accru de refaire « équipe ». Parallèlement un sentiment de dépréciation de la mission perdure. En effet, nous sommes confrontés à des difficultés dans la mise en œuvre des leviers éducatifs et économiques : l'accumulation des retards d'audiencement et de traitement administratif des dossiers peut mettre en difficulté les travailleurs sociaux dans leurs relations avec les familles (retard de versement des allocations, renégociations constantes des plans d'apurement…).

Il est essentiel de remettre du sens et de la cohérence dans l'exercice de la mission : des rapprochements et partenariats avec les nouveaux responsables des MDT/CDS et des perspectives sont à développer :

- Améliorer l'articulation avec les services économiques
- Remettre des liens de proximité avec les magistrats
- Travailler à la refondation de l'équipe en appui avec le projet de service validé en 2019